



GUIDE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES EXILÉES

MARS / AVRIL 2026

SOMMAIRE

ORGANISATION DU GUIDE

Les encadrés roses dans le guide indiquent les adresses et les informations pour les mineurs isolés (-18 ans)

CONSEILS PRATIQUES



Votre droit au séjour 3



Vos documents 3



Hébergement 3



Se déplacer à Lyon 4



Applications utiles 4



Mineurs isolés 5

ADRESSES UTILES



Information et orientation 7



Accompagnement administratif 7



Informatique et numérique 7



Aide juridique 9



Bagagerie 11



S'habiller 12



Manger 13



Retrouver un proche 15



Accueils de jour 15



Se laver 16



Domiciliation associative 16



Santé 17



Accompagnement à l'emploi 22



Apprendre le français 23



Activités 25



Soutien des femmes 27



LGBTQIA+ 28



Travail du sexe / Prostitution 28



DROITS SOCIAUX

	Qui peut m'aider ?	30
	Quels sont mes droits ?	31
	Avoir une boîte aux lettres : la domiciliation	32
	L'hébergement	33
	Les conditions matérielles d'accueil : CMA	34
	Le logement	36
	Les allocations	37
	Accès à la santé	37
	Compte en banque	39
	Accès à l'emploi	39
	Ecole / Garderie	40
	Université	41



Plan de métro et tram de Lyon	43
-------------------------------------	----

ARRIVÉE À LYON

VOTRE DROIT AU SÉJOUR



Vous êtes étranger et souhaitez rester en France : pour obtenir le droit de vivre sur le territoire français, sans risquer d'être expulsé, il vous faut obtenir des papiers. Plusieurs options sont possibles et dépendent de votre situation personnelle (**demande d'asile ou demande de titre de séjour**). Vous trouverez dans l'encadré ci-dessous les informations pour commencer une demande d'asile. Ce n'est pas la seule option possible. Ces procédures sont longues et compliquées.



Pour obtenir de l'aide, rendez-vous dans une permanence juridique gratuite (voir page 9)

L'asile

Pour commencer votre demande d'asile en France, il faut aller à la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). À Lyon, la SPADA s'appelle la Maison du Réfugié. Elle est gérée par Forum Réfugiés.

SPADA - FORUM RÉFUGIÉS

📍 326 rue Garibaldi **M** **D** Garibaldi
☎ 04 72 77 68 02
🕒 lundi, mardi, jeudi: 8h15-16h30
🕒 mercredi, vendredi: 8h15-12h

Pas possible de retirer son courrier le lundi.

Il faut y aller avant l'ouverture le matin ou l'après-midi. En cas de forte affluence, il est possible qu'on vous donne un rendez-vous pour revenir un autre jour.

Si vous êtes avec votre FAMILLE (couples, personnes mariées, enfants), la demande d'asile est familiale : tous les membres de votre famille vivant en France doivent venir avec vous à la SPADA. Y compris ceux qui ont déjà une autorisation de séjour.

Forum Réfugiés va vous demander **les dates du départ de votre pays et d'arrivée en France.** Attention, si vous dites que vous êtes entré en France depuis plus de 90 jours, vous serez placé en "procédure accélérée", qui vous est défavorable.



HÉBERGEMENT

C'est difficile d'être hébergé à Lyon. Les hébergements d'urgence sont surchargés, et les associations de logement solidaire ont de longues files d'attente. Beaucoup de gens dorment dans la rue.

Si vous n'avez pas d'hébergement, vous pouvez appeler ce numéro d'urgence gratuit : 115 pour une place d'hébergement d'urgence ou demander des couvertures.

Plus d'informations page 33.



DOCUMENTS

⚠ **Il est très important de faire des photos et des photocopies de tous les documents et courriers à votre nom qui vous seront donnés pendant votre séjour en France.** Gardez ces copies dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails ...).

→ **C'est utile pour votre demande d'asile ou si vous êtes arrêté**, pour prouver votre présence en France et pour que les associations comprennent votre situation. **Ces preuves de votre présence en France sont obligatoires pour demander un titre de séjour.**

Vous pouvez trouver vos itinéraires sur :
<https://www.tcl.fr/> ou
sur l'**application CITYMAPPER**
Ticket TCL: 2€ pour 1h (il faut l'acheter
à un arrêt de métro ou de tram).

Abonnement mensuel TCL gratuit ou tarif solidaire :

A Lyon, l'abonnement TCL est
gratuit pour les personnes :

- **qui demandent l'asile ou un titre de séjour**
- **sans droit au travail (sur présentation
d'un récépissé en cours de validité)**
- **ou qui reçoivent certaines
allocations (RSA, AAH, ASI, ASPA).**

Il y a aussi un **tarif «solidaire réduit»** à 10€
pour les personnes qui ont la CMU/CSS/AME.
Pour avoir l'abonnement, il faut s'inscrire sur
<https://www.tcl.fr/solidaire>. Il faut une carte
TCL valide. Si vous n'en possédez pas, allez
dans une agence TCL pour en créer une (5€).
Pensez à faire vos démarches de
renouvellement 15 jours avant la
fin de vos droits. **Sur présentation
d'un récépissé en cours de validité,
l'abonnement est gratuit pour 6 mois**

En cas de contrôle

Si vous voyagez sans titre de transport
valide, vous risquez une amende. En
cas de contrôle, un document d'identité
pourra vous être demandé.

Si vous n'avez pas de papiers, c'est mieux
de toujours avoir un ticket ou abonnement
pour éviter un contrôle d'identité.

Si vous n'avez pas de document d'identité, les
contrôleurs peuvent demander à la police de
se déplacer pour faire vérifier votre identité.
En cas d'arrestation, voir vos droits (page 30).
Les contrôleurs ne peuvent pas fouiller
vos affaires sans votre consentement,
mais pourront vous demander de
quitter les lieux si vous refusez.

En cas d'amende

Attention aux délais :

- **Paiement immédiat : 60€
par carte bancaire ou cash**
- **Maximum 7 jours : 80€**
- **Entre 7 jours et 2 mois : 110€**
- **Si vous n'avez aucune ressource, vous
avez 3 mois pour contester l'amende.
Attention, cela ne fonctionne pas toujours.**
- **Si vous êtes mineur, vous avez 7 jours
pour payer l'amende de 60€ (ensuite 80 €).**

AGENCE DE RECOUVREMENT TCL

17 bis, boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon
En cas de difficultés ou si vous ne pouvez
pas payer votre amende, demandez de
l'aide à un travailleur social (page 29).

Vélo

Service de vélo collectif : **Vélo'v**.
Abonnement entre 15€ et 31€ l'année
(paiement par carte bancaire).

APPLICATIONS UTILES



TARJIMLY

Traducteurs bénévoles via l'application
Messenger (messages écrits,
audio et vocaux) [Tarjimly](#)



SPIKY COMMUNITY

Gratuit. Informations utiles pour s'installer
en France, conseils pour découvrir la ville.

CAMSCANNER

Application pour scanner et envoyer des
documents depuis son téléphone.

MINEURS ISOLÉS

(MOINS DE 18 ANS SANS RESPONSABLE LÉGAL)

1. Que veut dire « mineur isolé » ?

Vous êtes un «mineur isolé» ou **Mineurs Non Accompagnés (MNA)** si :

→ Vous avez moins de 18 ans

→ Vous êtes sans vos parents ou sans représentants légaux adultes en France.

Vous êtes considéré « en danger » et pouvez bénéficier d'une protection et d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

2. Vos droits en France

La France a l'obligation de prendre en charge les mineurs isolés qui sont sur son territoire. C'est l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), gérée par la Métropole de Lyon qui est chargée d'héberger et d'accompagner les mineurs isolés en France.

Avant de vous prendre en charge, l'ASE vous fait passer une « évaluation de la minorité et de l'isolement », c'est-à-dire vous interroger pour savoir si vous êtes vraiment mineur et isolé (si vous dites la vérité). Cette évaluation est obligatoire pour être pris en charge par la protection de l'enfance. **Normalement, cela ne doit durer que quelques jours, mais en réalité la procédure peut durer plusieurs semaines.**

Une fois reconnu mineur et isolé, vous ne pourrez plus être expulsé et vous n'aurez pas besoin de titre de séjour avant vos 18 ans. Vous serez hébergé et accompagné vers l'autonomie (travail socio-éducatif, scolarisation ou formation, suivi juridique et administratif...) jusqu'à vos 18 ans.

3. Vous arrivez à Lyon

Rendez-vous à une permanence juridique pour mineurs (page 11) pour comprendre votre situation et préparer les épreuves administratives qui vous attendent.

Il faudra ensuite vous rendre au «**Centre de Mise à l'Abri et d'évaluation**» (CMAE) pour faire reconnaître votre minorité. Le CMAE prendra rendez-vous pour vous à la Préfecture et vous donnera un nouveau rendez-vous au CMAE pour faire une "évaluation" de votre minorité.

FORUM RÉFUGIÉS, CMAE

🕒 Lundi au vendredi: 8h-19h

☎ 04 37 40 08 55

🏠 20 rue neyret 69001, Lyon

📍 **M** A Hôtel de ville et **S** 06 Neyret

Ou **M** C Croix Paquet et **S** 42 Neyret

4. L'entretien d'évaluation

Le jour de votre rendez-vous à la **Préfecture, on vous prendra vos empreintes, votre photo et d'autres informations personnelles.**

Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatique. Ce fichier sert à vérifier si vous vous êtes déjà présenté comme mineur dans un autre département français et si vous avez déjà demandé un visa pour la France ou un titre de séjour.

Forum Réfugiés fera aussi votre « évaluation », afin de décider si vous serez considéré comme mineur et isolé. Pendant cette phase d'évaluation, vous devez normalement être mis à l'abri (hébergé). Vous aurez sûrement un premier entretien rapide, puis une place d'hébergement en attendant un deuxième rendez-vous avec Forum Réfugiés.

Le deuxième entretien avec Forum Réfugiés sera plus long et portera sur votre identité, famille, vie dans votre pays (conditions de vie, scolarité), les raisons de votre départ et votre parcours jusqu'en France, vos conditions de vie depuis que vous êtes arrivé et votre projet en France.

→ **Apportez tous les documents qui peuvent prouver votre minorité. Il est très risqué de présenter de faux documents d'identité.**

→ Vous pouvez demander de l'aide à une association (page 11) pour faire venir vos documents de votre pays.

→ Vous avez le droit à un interprète

Il est possible qu'après cette évaluation, l'Aide sociale à l'enfance demande des « examens complémentaires » : une vérification de vos documents d'identité si vous en avez, et parfois, des examens d'âge osseux.



Aucun examen médical ou radio ne doit être réalisé si vous n'avez pas donné votre accord et si un juge ne l'a pas autorisé !

5. Après l'entretien

Forum Réfugiés est chargé de faire un rapport à la MEOMIE (Aide sociale à l'enfance de la métropole de Lyon). À la fin, c'est la MEOMIE qui reconnaît votre minorité ou non.

Allez régulièrement à Forum Réfugiés rue Neyret pour connaître la réponse de votre évaluation. Il y a deux possibilités :

→ **Soit vous êtes reconnu mineur isolé et vous serez pris en charge : vous serez hébergé (en foyer ou en appartement, plus rarement dans une famille d'accueil), accompagné par un éducateur, vous pourrez apprendre le français et aller à l'école ou suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier.**

→ **Soit la MEOMIE refuse de reconnaître votre minorité et/ou votre isolement.**

6. En cas de refus

Si on refuse de vous reconnaître mineur, cela doit être expliqué sur un document indiquant les raisons du refus. Il est important de le conserver pour la suite des démarches. Vous avez le droit de contester la décision devant **un juge pour enfant**. Le juge vous donnera un rendez-vous pour vous entendre, et peut aussi demander la vérification de vos papiers et des examens médicaux avec votre accord.

Après avoir examiné votre dossier, le juge peut vous reconnaître mineur et isolé, ou confirmer le refus de la MEOMIE.

→ Vous avez le droit à un avocat.

→ **En attendant la réponse du juge (environ 3 mois), vous ne serez pas accompagné par Forum Réfugiés ni hébergé. Depuis mai 2021 la Métropole de Lyon ne met plus à l'abri les jeunes en procédure de recours.**

→ **Pour dormir, la seule solution est de demander une place pour une nuit au 115. Présentez la lettre de refus de prise en charge que vous a donné la MEOMIE.**

→ Vous pouvez vous faire aider par des associations juridiques : l'AMIE (page 11), le Secours Populaire (page 7).

7. Demande d'asile pour mineurs isolés

Si vous êtes mineur et isolé, que vous avez fui votre pays car vous avez eu peur pour votre vie, avez été victime de persécutions, et que vous avez peur d'y retourner, **vous pouvez demander l'asile** en plus de la procédure de reconnaissance de votre minorité. Avant de demander l'asile, nous vous recommandons de vous faire conseiller par votre éducateur ou par une association (page 11).

→ **Vous n'êtes pas obligé d'être reconnu mineur pour demander l'asile !**

Votre éducateur ou votre référent à la MEOMIE peuvent vous aider à prendre un rendez-vous à la Préfecture. Le jour de votre rendez-vous, il faudra aussi être accompagné d'un adulte responsable (un "Administrateur ad hoc"). La préfecture va prendre vos empreintes et des informations sur votre identité. La désignation de l'administrateur peut prendre du temps. Ensuite, vous pourrez demander l'asile à Forum Réfugiés.

Si vous avez des membres de votre famille dans un autre pays de l'Union Européenne, vous pouvez demander à les rejoindre.

En tant que mineur, vous ne pouvez pas avoir l'allocation pour demandeur d'asile (ADA). Vous ne pouvez pas être hébergé dans les mêmes centres d'hébergement que les adultes.

ADRESSES UTILES

✚ INFORMATION ET ORIENTATION

PERMANENCE D'ACCUEIL ET DE SOLIDARITÉ, SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits.

🕒 lundi, jeudi 14h-16h30 🕒 mercredi 9h-12h

☎ 04 72 77 87 73

🏠 21 rue galland **M B T 2** Jean Macé

Il existe d'autres comités du Secours populaire à Lyon et autour. Pour obtenir leurs coordonnées: ☎ 04 72 77 87 77

PASS ETUDIANTS - SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits. **Pour les étudiants.**

🕒 Lundi 18h15-20h15

🕒 Samedi 10h30-12h30

Prendre rendez-vous par mail :

✉ permanence.jeunes@spf69.org

☎ 04 72 77 87 73

🏠 21 rue galland **M B T 2** Jean Macé

PASS MINEURS SECOURS POPULAIRE

Accueil pour les mineurs isolés

Accueil, écoute, petit déjeuner, cours de français, orientation pour l'accès aux droits.

🕒 Petit déjeuner du lundi au dimanche 8h30-11h

🕒 Accueil administratif lundi au vendredi 8h30-12h

☎ 04 72 77 87 77

🏠 58 rue Victor Lagrange **M B** Jean Macé

ACCUEIL-SOLIDARITÉ-ÉTRANGERS

Permanence d'accueil : information et écoute, accompagnement social et administratif

🕒 mardi 10h-11h30 ☎ 04 28 29 46 72

🏠 31 avenue du Général Leclerc, Villeurbanne

C 3 C 26 C 11 Grand Clément

T 3 Gare de Villeurbanne

🗨️ ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

MAISONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON (MDML)

Vous pouvez demander à être accompagné par un travailleur social pour : manger, se loger, se soigner, aide aux familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.
→ Plus d'informations et adresses [page 29](#).

UFCS / FR - ECRIVAINS PUBLICS

Permanences d'écrivain public. Aide dans vos démarches administratives et numériques. **Sauf l'intégralité des dossiers de naturalisation, de retraite et C.V.**

→ Pôle d'action sociale entraide protestante

Appeler pour prendre rdv et pour savoir si la demande peut être traitée : ☎ 04 28 87 00 44

🏠 334 rue André Philip **M D** Garibaldi

→ Centre social Bonnefoi

🕒 mardi 13h30-16h30 sans rdv

🕒 vendredi 9h-12h sur rdv

Prendre rdv au : ☎ 04 72 61 97 43

🏠 11 rue de Turenne

M B Saxe Gambetta/ **M D** Guillotière

→ Bibliothèque de la Part Dieu

🕒 Sur rendez-vous. Appeler ☎ 04 78 62 18 00

🏠 30 Bd Marius Vivier-Merle

M B / T 1 / T 3 / T 4 Part Dieu

→ Centre Social de Gerland

🕒 lundi 9h15 - 12h15 sans rendez-vous

🏠 1, rue Jacques Monod

T 1 ENS Lyon **M B / T 6** Debourg

→ Mairie du 8ème

🕒 mercredi 9h-12h / 13h45 - 16h45 sur rdv

🏠 12, Avenue Mermoz

T 2 Bachut - Mairie du 8ème

→ Bibliothèque de la Duchère

🕒 Samedi 10h-13h sur rendez-vous

🏠 Placé Abbé Pierre ☎ 04 78 35 43 81

→ Café intergénérationnel - Cité Jardin

🕒 Vendredi de 9h30 à 12h30 sans RDV

🏠 60 rue Challemeil-Lacourt

M B / T 6 Debourg

→ Médiathèque de Bachut

🕒 Mardi 13h-16h sur RDV ☎ 04 78 78 12 12

🏠 2 Place du 11 novembre 1918

📺 2 Bachut - Mairie du 8ème

ARCHE DE NOÉ

→ Écrivain public

🕒 Jeudi 13h30-16h30 sans rdv

→ Permanence AMELY : Accompagnement administratif et numérique.

🕒 2e et 4e lundi du mois, 9h-12h sur rdv

🏠 Arche de Noé: 3-5 rue Féliссent, 69007

📺 1 Saint André ☎ 04 78 58 29 66

LES PIMMS MÉDIATION

→ Information et aide pour les démarches administratives (pas de démarches titre de séjour, asile, nationalité)

→ Aide pour écrire des courriers

→ Accès à des ordinateurs

Adresses et informations sur : 🖨

<https://pimmslyonmetropole.org/>

PASSERELLE

Aide administrative gratuite : assistantes sociales, rédaction de courriers, constitution de dossiers, aide dans les démarches numériques (Caf, CPAM, Retraite, Impôts...).

Pas d'aide à la constitution de dossier de demande de titre de séjour ni prise de rendez vous en Préfecture.

🖨 passerelle-administration.com

☎ 09 50 11 69 47

SECOURS ISLAMIQUE

→ Écrivain public, aide aux démarches administratives.

→ Cours d'informatique

→ Aide juridictionnelle

Sur inscription, sur place ou par téléphone :

🕒 lundi, mardi, mercredi et vendredi :

10h-13h / 14h-17h 🕒 jeudi : 10h-13h

🏠 371 rue Garibaldi 📺 2 Garibaldi-Berthelot

📺 1 Jean Macé ☎ 04 27 11 87 87

CENTRE SOCIAL BONNEFOI

→ Accompagnement administratif:

🕒 mercredi matin sur rdv

Prendre rdv au : ☎ 04 72 61 97 43

🏠 11 rue de Turenne, 69003

📺 1 Saxe Gambetta / 📺 1 Guillotière

LE RIZE

→ **Écrivain public** : aide aux démarches administratives (logement, CAF, sécurité sociale, titre de séjour, naturalisation...) et rédaction de courriers.

🕒 Un jeudi par mois : 13h30-16h30 sur RDV
Prendre RDV par tel : ☎ 06 66 49 74 69

Ou par mail : ✉ info@ecris.net

🏠 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne

📺 23 / TB 📺 11 Blanqui-Le Rize

📺 11 Perrin, 📺 3 Reconnaissance-Balzac

Fermé du 30 mars au 4 avril.

INFORMATIQUE ET NUMERIQUE



MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

→ Espace numérique en libre accès

🕒 Mardi et vendredi 9h15-11h30,

🕒 Mercredi et jeudi 14h15-16h30

🕒 Samedi 9h15-12h30

→ Formation informatique, sur inscription

🕒 Jeudi 14h15-16h30 🕒 Samedi 9h30-11h30

📺 Maison Sésame

🏠 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne

TB 📺 11 C 26 C 11 Grand Clément

EMMAÜS-CONNECT

Formations au numérique.

Vous devez prendre rendez-vous et avoir un "bon d'orientation", rempli par une Maison des Métropoles et des Solidarités ou par votre assistant social ([page29](#)).

🖨 <https://emmaus-connect.org>

☎ 01 80 05 98 80

Forfaits téléphoniques et internet, ordinateurs et téléphones moins chers.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Accès à des ordinateurs, imprimantes et ateliers d'initiation au numérique.

16 bibliothèques municipales à Lyon, voir sur : 🖨 bm-lyon.fr

→ Bibliothèque de la Part Dieu

🕒 mardi au vendredi: 10h-19h

🕒 samedi: 10h-18h

☎ 04 78 62 18 00

🏠 130 Bd Marius Vivier-Merle - 69003 LYON

📺 1 / 📺 1 / 📺 3 / 📺 4 Part Dieu

Mars/Avril
8

Formation de 3 mois pour l'apprentissage des outils numériques, et ateliers numériques ponctuels. Maîtrise du français requise.

Inscription sur place: 🏠 11 rue de Turenne

📄 B Saxe Gambetta/ 📄 D Guillotière

☎ 04 72 61 97 43 ✉ contact@csbonnefoi.fr

RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Permanences et formations numériques pour aider à faire l'équivalence de diplômes, corriger le CV et la lettre de motivation, trouver un stage ou une alternance...

🕒 Jeudi : 14h-17h, sans rdv

🏠 Faitout, 12 rue Gabriel Péri, 69350

📄 B Gare d'Oullins ✉ contact@res-asso.org

LE RIZE

Aide aux démarches numériques, à l'utilisation de l'ordinateur/smartphone.

🕒 Vendredi 9h30-12h30, sur RDV

☎ 04 37 57 17 17

🏠 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne

📄 C 23 / TB 11 Blanqui-Le Rize

📄 C 11 Perrin 📄 T 3 Reconnaissance-Balzac

Fermé du 30 mars au 4 avril.



AIDE JURIDIQUE

Aide et conseils dans vos procédures en fonction de votre situation :

● PROCÉDURE ASILE

● INFORMATIONS SUR OQTF / IRTF

● CARTE DE SÉJOUR

● FORUM RÉFUGIÉS

Conseils pour l'OFPPA, Dublin, aide juridictionnelle, demande de réexamen... Venir avec tous ses documents.

Pour les demandeurs d'asile domiciliés à la SPADA de Lyon de Forum Réfugiés.

🕒 lundi au vendredi : 8h40-12h30, sans rdv, (matin uniquement, venir avant 8h)

🏠 Maison du Réfugié, 326 rue Garibaldi

📄 D Garibaldi ☎ 04 72 77 68 02

AMELY

Permanence juridique généraliste

🕒 Jeudi 13h30-16h30 sur rdv

🏠 Arche de Noé, 3 rue Félissent 69007

📄 T 1 Saint André ☎ 04 78 37 29 07

● TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement et accès aux droits dans la procédure d'asile, sans rendez-vous.

🕒 mardi et vendredi 9h15-11h30

🕒 mercredi 14h15-16h30

🕒 jeudi 14h15-16h30

📄 f Maison Sésame (Secours Catholique Rhône)

🏠 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne

TB 11 C 26 C 11 Grand Clément

● ● ● LA CIMADE

Informations sur les titres de séjour, OQTF, IRTF. ✉ lyon@lacimade.org

Accueil sur place :

→ **Cimade Villeurbanne**

Avec ou sans rendez-vous.

🕒 mercredi, 14h-16h30

🏠 Maison Berthy Albrecht, 14 place Jules Grandclément, Villeurbanne

📄 C 3 C 11 C 26 Grandclément

→ **Cimade la Duchère (Lyon 9)**

🕒 mardi, 14h-16h30

🏠 Foyer Protestant, 309 avenue Andreï Sakharov

📄 C 14 C 6 Duchère Piscine

Fermé le 7 avril.

→ **Cimade Vaulx-en-Velin**

Prendre rendez-vous sur place pendant les heures de permanence

🕒 jeudi, 14h-16h30

🏠 Espace protestant Théodore Monod, 22 rue Romain Rolland, Vaulx en Velin

📄 M A Vaulx en Velin La Soie

Fermé le 9 avril.

→ **Cimade Vénissieux**

Prendre rendez-vous sur place au secrétariat.

🕒 mercredi 9h-12h

🏠 Maison de quartier de la Darnaise

45 boulevard Léonie, Vénissieux 📄 T 4 Darnaise

Fermé le 15 avril.

→ **Cimade Bron**

Prendre rendez-vous sur place au secrétariat

🕒 mardi 14h-16h30 sur rdv.

Tous les 15 jours.

🏠 94 avenue Saint Exupéry, Bron

📄 M D Mermoz Pinel C 15 Lionel Terray

Fermé le 14 avril.

Informations sur le droit au séjour et accompagnement, suivi des dossiers en préfecture, conseils sur la procédure d'asile, orientation.

☎ Prendre rdv par téléphone : du mardi au vendredi : 10h-12h ☎ 04 28 87 00 44
🏠 334 rue André Philip **M D** Garibaldi

CENTRE SOCIAL BONNEFOI

→ **Information juridique sur la demande d'asile et de titre de séjour. Accompagnement dans la rédaction de recours OQTF / IRTF.**

☎ Vendredi matin, sur RDV

→ **Déléguée du défenseur des droits si vous êtes victime d'une discrimination ou si vous rencontrez des difficultés avec une administration :** Préfecture, CAF (Caisse d'Allocation Familiale), Pôle emploi, retraites

☎ Jeudi après-midi, sur RDV

☎ 04 72 61 97 43 pour prendre rendez-vous

🏠 11 rue de Turenne 69 003 Lyon

M D Guillotière / Saxe Gambetta

LE VILLAGE DU DROIT DES ÉTRANGERS (V3DE)

→ **Informations et accompagnement en droit des étrangers:** titres de séjour, OQTF, IRTF (ne traite pas les demandes de visa, naturalisation et regroupement familial).

☎ vendredi 13h30-17h, sans rdv (**venir avant 7h pour s'inscrire à 9h30**)

☎ 06 58 71 50 52

🏠 Arche de Noé, 3 rue Félicité 69007

T 1 Saint André

☎ 2 premiers mercredis du mois, 13h30-16h30, sans rdv (**s'inscrire en fin de matinée**)

🏠 Espace carmagnole, 8 avenue Bataillon Carmagnole **M A** Vaulx en Velin

→ **Aide pour la demande d'asile:**

☎ mercredi 17h30-19h30, **sur RDV**

☎ 06 32 98 99 80

🏠 Arche de Noé, 3 rue Félicité 69007

T 1 Saint André

f Groupe de V3DE - le Village Du Droit Des Étrangers

✉ levillagedudroitdesetrangers@gmail.com

Permanence d'accueil et d'orientation, conseils et accompagnement tout public. Possibilité d'accompagnement en droit des étrangers.

☎ Jeudi 14h30 -17h30 ☎ 06 85 03 19 88

🏠 34 Cour de Verdun Perrache

T 2 T 1 M A Perrache

LES AMOUREUX AU BAN PUBLIC

Conseils juridiques et administratifs : concubinage, pacs et mariage, parents d'enfants français. **Pour les couples franco-étrangers / européens.**

Contact mail ✉ amoureux.lyon@gmail.com

→ **Visioconférence ZOOM :**

☎ mercredi 4 mars et 8 avril, à 19h

→ **Permanence physique :**

☎ 19 mars et 23 avril, à 19h

🏠 7 rue Diderot, 69001 **M C** Croix Paquet

C 6 Pont de Lattre-Rive Droite

AMNESTY INTERNATIONAL

Aide juridique aux demandeurs d'asile en cours de procédure OFPRA ou CNDA.

Aide au récit, recours et réexamen.

Préparation aux entretiens Ofpra et audiences

CNDA: nous contacter dès réception de la

convocation. Des coordonnées d'avocat.e.s

peuvent être transmises pour les OQTF et IRTF.

Ne traite pas les titres de séjour.

Prise de rendez-vous et conseil à distance par mail ou par sms en français ou anglais.

Indiquer nom, prénom, nationalité, langue parlée, adresse mail, objet de la demande.

✉ peas69.ai@gmail.com

☎ 06 99 04 37 76

MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Conseils et informations juridiques généraux par des avocats professionnels, notaires, huissiers, conciliateur et délégués du défenseur des droits (droit de la famille, du travail, pénal, des étrangers).

Prendre rendez-vous par téléphone ou à l'accueil.

🏠 Lyon 8 Mermoz Pinel ☎ 04 78 74 00 42

🏠 Lyon 9 ☎ 04 72 85 67 90

🏠 Villeurbanne ☎ 04 78 85 42 40

🏠 Vaulx en Velin ☎ 04 37 45 12 40

🏠 Rillieux la Pape ☎ 04 37 85 10 50

🏠 Givors ☎ 04 78 07 41 00

🏠 Bron ☎ 04 78 26 49 39

🏠 Venissieux ☎ 04 72 90 18 20

PÔLE D'ACCÈS AUX DROITS - MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Permanences d'accès aux droits, gratuites ouvertes à tous.

Des professionnels du droit et des associations pourront vous conseiller dans tous les domaines (droit au séjour, logement, aide au victime, droit du travail, famille, médiation)

🕒 Pour prendre rendez-vous: rendez-vous à l'accueil de la mairie la plus proche de votre lieu de vie, ou les contacter par mail ou par téléphone.

AS DE COEUR - ACCUEIL SOLIDARITÉ

Recours, aides juridictionnelles, réexamen, demande de CMA, CMU, AME...

Pour les demandeurs d'asile ou déboutés.

🕒 mardi et mercredi 8h30-11h30

Inscription souhaitable par e-mail

✉ ad69.asdecoeur@restosducoeur.org

🏠 207 rue Marcel Mérieux **M B** Debourg

FIJI

Défense des droits individuels et familiaux

des personnes françaises et étrangères.
Information sur le mariage, le divorce, la filiation, l'adoption en droit international privé.

✉ Envoyez un mail à info@fiji-ra.fr

Ou laissez un message au ☎ 07 88 37 54 71



CENTRE LGBTI+

Permanences d'aide juridique pour les personnes lgbtq+.

🕒 Mardi: 19h-21h, sur RDV.

Prendre rdv sur place, ou envoyer un mail à:

✉ social@centrelgbtilyon.org

📘 Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon

🌐 centrelgbtilyon.org

🏠 19 rue des Capucins **M A** Hôtel de ville

AIDES

Aide financière à l'achat du timbre fiscal pour les titres de séjour **étranger malade des personnes vivant avec le VIH**. Sur rdv.

☎ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05

🏠 110 rue Sully, 69006 Lyon **M A** Masséna

GISTI - PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Permanence téléphonique de conseils juridiques en droit des étrangers: ☎ 01 84 60 90 26

🕒 Lundi au vendredi 15h-18h

🕒 Vendredi 10h-12h

COLLECTIF JEUNES RESF 69

Pour les jeunes majeurs (18-25 ans)

Permanence d'accueil pour des problèmes sur le droit au séjour (renouvellement de titre de séjour, autorisation de travail, OQTF).

🕒 1er et 3e mercredis du mois, sur RDV

✉ resfjeunes69@gmail.com

☎ 07 49 19 63 84

🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot

M A Hôtel de Ville **M C** Croix Paquet

🌐 <https://www.resf-jeunes69.fr>

MINEURS ISOLES / JEUNES MAJEURS

Voir page 5, mineurs isolés à Lyon.

COLLECTIF AMIE

Conseils et accompagnement juridique et scolaire. **Pour les mineurs isolés uniquement.**

🕒 Pour une première inscription, vendredi 9h-12h, sans rdv

🕒 Pour les jeunes déjà suivis, mercredi 9h-12h, sans rdv

🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot, 69001

M A Hôtel de Ville

BARREAU DE LYON

Consultations gratuites par des avocats. Sans RDV. **Pour les mineurs isolés.**

🕒 Mercredi 10h-12h (venir en avance)

🏠 Maison des avocats, 176 rue de créqui 69003 **M B** Place Guichard

✉ contact@barreaulyon.com



BAGAGERIE

BAGAGE'RUE

Bagagerie gratuite, sans condition d'accès ni limitation de durée. 2 bagages maximum.

Espace café accessible à tous. Toilettes disponibles.

🕒 lundi au vendredi, et dimanche: 10h-11h30

🕒 lundi, mercredi et jeudi : 18h-19h30

☎ 07 55 64 92 96

🏠 47 rue Capitaine Robert Cluzan, 69007

M D Saxe Gambetta

Bagagerie pleine, appelez pour vous inscrire sur liste d'attente.



Vêtements gratuits

BUS DU PARTAGE

🕒 mercredi 10h -12h / 14h30 -16h30
 ☎ 07 68 11 46 68
 🏠 Place Jean Macé **M B T 2** Jean Macé

RESTOS DU COEUR LYON 4

Vêtements femme, homme et enfant.
 Appeler pour connaître les dates d'ouvertures
 ☎ 04 78 30 13 19
 🏠 19bis Rue Dumont d'Urville, 69004
M C Croix-Rousse **C 13** Place Bertone

VESTIAIRE DU SECOURS POPULAIRE

Prendre rdv à la permanence d'accueil
 pour avoir accès aux vêtements.
 🕒 lundi et jeudi 14h-16h30, mercredi 9h-12h
 🏠 21, rue Galland **M B T 2** Jean Macé

SECOURS ISLAMIQUE

Dons de vêtements sans inscription
 🕒 Lundi et vendredi 10h-13h
 ☎ 04 27 11 87 87
 🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007
T 2 Garibaldi - Berthelot / **M B** Jean Macé

VIDE DRESSING SOLIDAIRE DINO

Pour enfants et adultes (+ épicerie gratuite)
 🕒 Jeudi 17h-18h
 🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité,
 Villeurbanne **M A** Cusset

GEEV

Application pour trouver des dons.
 📱 <https://www.geev.com/fr>

Un travailleur social peut vous faire un bon pour récupérer gratuitement des vêtements dans certaines boutiques !

Boutiques à prix solidaire

12
Mars/Avril

BOUTIQUE DE L'ENTRAIDE

🕒 mardi, mercredi: 13h30-18h15
 🕒 jeudi: 11h30-14h,
 🕒 vendredi: 10h30-12h30 / 13h30-16h45
 ☎ 04 72 72 92 08
 🏠 88 bis cours Gambetta **M D** Garibaldi

L'ARMÉE DU SALUT

🕒 mardi au vendredi : 10h-12h30 / 13h30-17h
 🕒 samedi 10h30-17h30
 🏠 2, rue Stalingrad, Vaulx-en-Velin
C 3 Cuzin / Stalingrad

SOLIDARITÉ AFRIQUE

🕒 lundi 13h30-16h30
 🕒 mardi 9h-12h30 / 13h30-20h
 🕒 mercredi 9h-12h30 / 13h30-16h30
 🕒 2ème et 4ème samedi du mois: 10h-18h
 ☎ 04 78 18 49 15
 🏠 13, bis rue Girié **C 9** Maisons Neuves

SECONDE MODE

🕒 mardi au samedi: 10h-18h30
 🏠 93 avenue de l'Europe, 69008
T 2 T 4 Jet d'Eau ☎ 04 78 01 09 29

VESTI-BOUTIQUE - CROIX ROUGE

🏠 15 avenue Jean-Mermoz - 69008 Lyon
T 2 Mairie du 8ème ☎ 09 72 61 39 02
 🕒 mardi, jeudi et vendredi: 14h-18h

🏠 30 rue Louis Loucheur - 69009
M D Gorge de Loup ☎ 04 82 53 88 48
 🕒 mardi, mercredi: 13h30-17h
 🕒 jeudi: 13h30-18h
 🕒 vendredi: 13h30-17h30

LES BRIC À BRAC - FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

6 boutiques. Plus d'informations sur les lieux et horaires:
 📱 <https://www.fndsa.org/les-bric-a-brac/>

EMMAÜS

Parilly et Villeurbanne
 Pour plus d'informations sur les horaires:
 📱 <https://emmaus-lyon.org/>



Distributions

ARMEE DU SALUT-BOOTH TRUCK

🕒 lundi au vendredi 18h30-19h30

🏠 Place Bahadourian 69003

M B Place Guichard / **M D** Guillotière

Informations sur le site web :

🌐 <https://foodtruck.brigadesdulyon.fr/>

FRATERNITÉ LYON CENTRE

🕒 lundi 19h-20h30

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

ENSEMBLE POUR UN REPAS

→ 🕒 mardi 20h

🏠 Gare Part Dieu, côté Vilette

M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

→ 🕒 mardi 20h15

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

LE COEUR LYONNAIS

🕒 Samedi 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, à 18h30

🏠 Gare Part Dieu, côté Vilette

M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

RENCONTRES FRATERNELLES ET ENTRAIDE

→ Repas : 🕒 lundi et mercredi à 18h

🏠 Gare Part Dieu, côté Vilette

M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

→ Petit déjeuner: 🕒 samedi et dimanche à 9h

→ Couscous: 🕒 un samedi sur 2 à 18h

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

→ **Distribution de paniers repas pendant le Ramadan:**

🕒 Lundi et mercredi : 17h

🏠 Gare Part Dieu, côté Vilette

M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

🕒 Samedi : 17h

🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

ORDRE DE MALTE

Boissons chaudes, gâteaux et sandwiches

🕒 mardi, mercredi: 19h30-21h30

🕒 jeudi: 19h à 21h

🏠 14 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

ANS - KAHINA TCHEIR

🕒 Samedi à 19h 🏠 Distribution mobile

Repas sur place

O' RESTO

🕒 Tous les jours 11h40-13h15 / 18h45-20h

🏠 131, avenue Thiers **M A M B** Charpenne

Accès au restaurant sur présentation

d'une carte individuelle. Création de la carte sur place aux horaires suivants :

🕒 lundi au vendredi: 10h-13h / 14h30-16h30

CAMIONS DU COEUR

Possible de manger sur place, jeux pour enfants, cours de français à 20h30.

🕒 lundi au vendredi 19h30-21h30

🏠 Parking Raphaël Barros, Villeurbanne

M A Flachet

EGLISE ST POTIN

Dîner de pâtes: 🕒 Lundi à 18h30

🏠 Place Edgar Quinet, Crypte de

l'église St Pothin, **M A** Foch

LES ESCALES SOLIDAIRES

Petit-déjeuner gratuit, déjeuner & dîner à 2 €.

Réserver :

→ par téléphone ☎ 04 81 09 16 93:

🕒 lundi 14h-17h 🕒 mardi, jeudi 9h- 12h

→ par mail:

✉ escalesolidaire@habitat-humanisme.org

→ sur place

🕒 Petit-déjeuner 8h-10h / Déjeuner 12h15-14h / Dîner 19h15-21h

🏠 252, rue Duguesclin **M B** Place Guichard

→ **Un déjeuner par mois réservé aux femmes**

🏠 25, rue Delandine 69002 **M A** Perrache

→ **Dîner du mercredi réservé aux 18 - 30 ans**

🏠 78, rue Tronchet **M A** Masséna

🏠 5, rue Hector Berlioz **M A** / **M B** Charpenne

🏠 31, rue du professeur Rochema

M D Grange Blanche

🏠 2 Place Dumas de Loire **M D** Valmy

→ **Petits-déjeuners:** 🕒 jeudi 8h-10h

LA CUISINE DES GÔNES

Vous n'avez pas de cuisine : venez préparer vos repas. Cuisine, ustensiles et épices à disposition gratuitement.

🕒 du lundi au vendredi sur inscription

🏠 19, rue Etienne Dolet **M B** Place Guichard

T 1 Part Dieu Auditorium ☎ 06 99 90 32 70

Colis alimentaires

LES RESTOS DU COEUR

S'inscrire près de votre adresse

Un colis de dépannage est donné aux personnes qui ne sont pas inscrites. Plus d'informations et autres lieux de distribution : rhone.restosducoeur.org

→ Perrache

Pour les personnes domiciliées dans le 1, 2 et 6ème arrondissement.

Inscriptions : ☎ lundi, mardi 13h30-16h

☎ jeudi 9h-11h30 / 13h30-16h

Distributions : ☎ lundi, mardi 13h30-16h30

☎ jeudi 9h-12h / 13h30-16h30

Distribution pour bébés possible

☎ 04 78 37 94 65

🏠 35 rue Bichat 69002 Lyon

T1 T2 Place des Archives

→ Villeurbanne

☎ **Inscription:** Lundi, mardi, mercredi, 9h-11h

☎ **Distribution:** mêmes jours, 13h30-16h30.

Distribution pour bébés possible

☎ 09 81 83 20 14

🏠 25 rue Hippolythe Kahn **M A** République

→ Du 9 au 14 mars : semaine d'inscriptions (pas de distribution):

☎ 9h30-11h30 / 13h30-16h

→ Croix Rousse - Caluire

Pour les personnes domiciliées dans caluire, le 1 et 4ème arrondissement.

Inscription et distribution:

☎ mardi 14h-17h ☎ mercredi 17h30-19h

☎ jeudi 9h-11h30 et 14h-17h

Distribution pour bébés possible

Appeler pour connaître les documents à emmener. ☎ 04 78 30 13 19

🏠 19 bis Rue Dumont d'Urville, 69004 Lyon

C13 Place Bertone

→ Personnes sans domiciliation

Inscriptions et orientation vers un centre de distribution alimentaire pour les personnes sans domiciliation.

☎ lundi et jeudi: 9h-11h30

🏠 207 rue Marcel Mérieux

☎ 04 78 58 97 29

T1 T2 ENS Lyon **M B / T6** Debourg

ILE EGALITE COLLECTIF SOLIDARITE CUSSET

Epicerie gratuite (+ vide dressing solidaire)

☎ jeudi 17h-18h

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne **M A** Cusset

CROIX ROUGE

Colis alimentaires en fonction de la composition de la famille. Participation de 2€.

Uniquement sur orientation d'un travailleur social, qui vous délivre un bon de liaison.

→ Pour les personnes résidant dans les arrondissements 4, 5, 9 + les communes de l'ouest lyonnais : ☎ 04 82 53 88 48

🏠 30 rue Louis Loucheur **M D** Gorge de Loup

→ Pour les personnes résidant dans les arrondissements 1, 2, 3, 6, 7, 8 + les communes de l'est lyonnais : ☎ 04 82 53 79 78

🏠 16 bis rue Paul Cazenève **T2** Villon

COP1 - SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES

Pour les étudiants et tous les jeunes de moins de 26 ans.

Distribution de produits secs/fruits/légumes.

🏠 Maison des Etudiants, 90 rue de Marseille

T1 Quai Claude Bernard

✉ lyon@cop1.fr

Inscription sur le site: 🖨 www.cop1.fr

Animaux

GAMELLES PLEINES

Distribution de croquettes pour chiens et chats

☎ lundi 19h-20h30 : maraude entre

Charpennes et Gratte Ciel

M A Charpennes ou Gratte Ciel

☎ mercredi 19h45-20h45

🏠 Place du 8 mai 1945

T4 T6 Beauvisage CISL

☎ jeudi 19h30-21h30 : maraude de Place Carnot à Cordelier

M A Perrache ou Cordelier

DISPENSARE VETERINAIRE

Alimentation pour chiens et chats

→ au Camion du coeur: ☎ mardi 19h30-21h30

🏠 Parking Raphaël Barros **M A** Flachet

☎ jeudi 19h30-21h30 (avec Gamelles pleines)

M A Perrache ou Cordelier

RETROUVER UN PROCHE



LA CROIX ROUGE FRANÇAISE - RETABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Aide aux personnes qui ont perdu contact avec leur famille en raison d'un conflit, d'une catastrophe naturelle ou d'une migration. Service gratuit et sécurisé.

⌚ Permanences physiques et téléphoniques: du lundi au jeudi, 9h30-16h30

→ **Prendre rendez-vous par téléphone, par e-mail ou sur internet:**

✉ rlf.dt69@croix-rouge.fr

☎ 04 28 29 66 84 ou 06 11 70 59 83

Envoi de SMS possible

🌐 <https://vu.fr/cjsNG>

🏠 16 bis rue Paul Cazeneuve **T 2** Villon



ACCUEILS DE JOUR

Gratuit - Pour se reposer et avoir accès à différentes aides selon le lieu (collation, repas, recharger votre téléphone, wifi, conseils, accompagnement social, etc.).



L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

⌚ lundi 13h30-17h30

⌚ mardi 8h30-12h

⌚ mercredi 13h30-19h

⌚ jeudi 13h30-17h30

Pour rencontrer un travailleur social, venir au moins une heure avant la fermeture.

☎ 04 78 92 88 11

🏠 6, rue d'Auvergne 69002 Lyon **M A** Ampère



MAISON RODOLPHE

Adultes de + de 25 ans isolés, ou couples sans enfants. Chiens acceptés et soins vétérinaires possibles. Repas du midi à 2€.

⌚ lundi au vendredi : 7h45-15h

☎ 04 78 76 35 48

🏠 105, rue Villon 69008 Lyon

T 2 Jet d'eau **T 4** Lycée Lumière



LES AMIS DE LA RUE

→ **Accueil, douche, café:**

⌚ lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h45

⌚ samedi: 9h30-12h30

→ **Suivi individuel par un travailleur social pour les personnes non domiciliées, par ordre d'arrivée:**

⌚ lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h45

→ **Suivi individuel pour les personnes domiciliées: sur rendez-vous**

☎ 04 78 03 55 91

✉ rhone.amisdelarue@habitat-humanisme.org

🏠 28bis rue d'Alsace, Villeurbanne

M B Charpennes **M A** République



POINT ACCUEIL (LAHSO)

→ **Hommes seuls de + 25 ans :**

⌚ lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h

→ **Femmes et familles :**

⌚ Mercredi et vendredi : 13h30-16h30

→ **Femmes avec ou sans enfants :**

⌚ jeudi : 13h30-17h

⌚ lundi : 13h30-16h30, **délocalisé au 21 rue d'Aubigny** **M B** Part Dieu

☎ 04 78 53 88 77

🏠 66, rue Etienne Richerand **M B** Part Dieu



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Pour les personnes isolées de + de 50 ans, sans logement.

Accueil, orientation, hygiène, téléphonie, internet, informatique

→ **Accueil collectif et accès aux douches :**

⌚ lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h (petit-déjeuner jusqu'à 10h)

→ **Accueil individuel (sans rendez-vous) :**

⌚ mardi 8h30-12h00 ☎ 04 72 40 05 04

🏠 38 quai Dr Gailleton **M A** Ampère



ACCUEIL LE P.H.A.R.E.

Pour les familles (à partir de 2 personnes).

Accompagnement, conseils, petits-déjeuners, goûter, activités... Douche et distribution de kits d'hygiène et service de lessive (sur rendez-vous).

⌚ lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30-18h

⌚ jeudi : 9h30-13h

⌚ dernier samedi du mois: 9h30-16h

☎ 04 74 07 92 11

🏠 Stade Georges Livet - 35, avenue Marcel Cerdan Villeurbanne **M A** Laurent Bonneval

Accueil de jour pour MINEURS isolés:
PASS Mineurs secours populaire (page 7).

Pour toutes les personnes de + 25 ans.

Mise à l'abri, orientation, accompagnement.

🕒 Du lundi au vendredi 8h30-12h

De mi-novembre à fin mars:

🕒 dimanche 9h-11h

☎ 04 72 40 24 92

🏠 10, rue Bellière **M D** Vieux Lyon

 ACCUEIL DE JOUR DES IRIS

Pour les familles. Lieu de répit, douche, collations, soutien scolaire...

🕒 Mardi et mercredi : 14h-18h

→ **Cours de français le mardi**

→ **Médecin le mercredi**

🕒 Vendredi 10h-14h 🕒 Samedi 12h-17h

🏠 12 rue Jacqueline Auriol ☎ 06 11 62 27 93

M D Grange Blanche **T 2** Bachut

 ACCUEIL SAINT ANDRÉ ●

Accès à l'hygiène, orientation, écoute.

Pour les femmes seules et familles avec enfants.

🕒 mercredi, jeudi, vendredi: 13h30-17h

🏠 2 Rue Félicité 69007 Lyon

M D Guillotière, **T 1** saint André

 AU TAMBOUR ! ●

Pour les personnes se définissant comme femmes non accompagnées d'enfants.

Écoute, lien, répit, douches. Activités bien-être sur inscription. ☎ 06 77 08 09 15

🕒 Lundi et mardi: 10h-15h

🏠 95 rue Crillon **M A** Massena

Fermé le 6 avril et du 13 au 27 avril.

 LA TOILE

Accueil de jour pour les personnes transgenres, non-binaires, et les femmes en situation de grande précarité. N'accueille pas de personnes mineures.

Kits d'hygiène mensuels, collations/petit-déjeuner, cabine de douche PMR, accompagnement social, domiciliation, lieu d'écoute et de socialisation.

🕒 Lundi 16h-19h (réservé aux 18-35ans)

🕒 Mercredi 10-13h

🕒 Jeudi 13h30-16h30 (possibilité de venir à 13h pour les nouvelles personnes)

🕒 Vendredi 10h-13h ☎ 06 50 92 81 22

🏠 31 rue de Cuire **M C** Hénou

Fermé le 6 avril et le 20, 21, 22 et 24 avril.

DOMICILIATION ASSOCIATIVE

16



Mars/Avril

La domiciliation est une adresse pour recevoir votre courrier (page 32). Tous ces lieux sont aussi des accueils de jour.

L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

☎ 04 78 92 88 11

🏠 6, rue d'Auvergne 69002 **M A** Ampère

LES AMIS DE LA RUE

Pour les + de 25 ans.

🕒 Pour avoir une domiciliation, appeler le jeudi entre 9h30 et 12h : ☎ 04 78 03 55 91

🏠 28 bis rue d'Alsace, Villeurbanne

M B Charpenne **M A** République

 MAISON RODOLPHE ●

Pour les + de 25 ans.

🏠 105, rue Villon 69008 ☎ 04 78 76 35 48

T 2 Jet d'eau **T 4** Lycée Lumière

 PETITS FRÈRES DES PAUVRES ●

Pour les personnes isolées de + de 50 ans, sans logement. ☎ 04 72 40 05 04

🏠 38 quai Dr Gailleton **M A** Ampère



SE LAVER

Certains accueils de jour proposent un accès à des douches et des machines à laver gratuitement.

 BAINS-DOUCHES DELESSERT

→ **Douches :** 🕒 Lundi au vendredi 7h30-17h30
Venir avec serviette, savon, shampoing (vous pouvez en demander sur place en cas d'oubli)

→ **Laverie et coiffeur : prendre rdv sur place**

🕒 Lundi : 8h-12h ☎ 07 64 58 28 43

🏠 13 rue Benjamin Delessert

M B Stade de Gerland

LE RIZE

Douche publique gratuite. Inscription sur place le matin-même.

🕒 Vendredi 9h-12h ☎ 04 37 57 17 17

🏠 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne

C 23 / **TB 11** Blanqui-Le Rize

C 11 Perrin, **T 3** Reconnaissance-Balzac

Fermé du 30 mars au 4 avril.



EN CAS D'URGENCE MÉDICALE APPELER LE 15

Les urgences

Si vous ne pouvez pas appeler, rendez vous dans les urgences de n'importe quel hôpital. Vous n'avez pas besoin de couverture maladie.

Attention, si vous n'avez pas de couverture maladie (AME ou CSS), il faut demander à voir un.e assistant.e social.e aux urgences, sinon vous devrez payer votre consultation (19,61€).

Si ce n'est pas urgent, il faut aller à la PASS.

Tout le monde peut se rendre aux urgences !

HOPITAL EDOUARD HERRIOT (PAVILLON N)

/ Grange blanche

HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC

Quai Claude Bernard / Centre Berthelot

HOPITAL FEMME MERE ENFANT

Urgences pédiatriques (-16 ans)

Hôpitaux Est Pinel

LE VINATIER - URGENCES PSYCHIATRIQUES

Pour les + de 16 ans.

Vinatier

Les PASS

Consultations médicales gratuites pour les personnes sans couverture maladie.

Si vous n'avez pas de couverture maladie (CSS ou AME), ne sortez pas de l'hôpital sans avoir vu une assistante sociale.

LE VINATIER

Pour les + de 16 ans.

→ **Assistante sociale sans rdv :**

⌚ lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h

⌚ vendredi 9h-12h / 13h30-16h

→ **Médecin sans rdv (venir dès 8h30) :**

⌚ lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

⌚ jeudi : 9h-12h30

🏠 95, boulevard Pinel 69500 Bron

Vinatier ☎ 04 37 91 52 07

PASS - HOPITAL EDOUARD HERRIOT

Pour les + de 16 ans. Consultation sans rendez-vous la première fois.

Se présenter tôt le matin (dès 6h).

Ne reçoivent que 2 à 4 nouveaux patients par jour, les lundi, mercredi et vendredi.

Horaires d'accueil avec rdv :

⌚ lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45-12h30 / 14h-16h30 ⌚ jeudi 8h45-12h30

🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON K)

/ Grange blanche ☎ 04 72 11 03 94

MÉDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE

Pour les + de 18 ans. Prendre RDV au téléphone ou sur place avec un médecin.

→ **Secrétariat :** ⌚ lundi au jeudi : 8h30-16h30

⌚ vendredi : 8h30-12h

→ **Infirmière sans rdv :**

⌚ lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

⌚ vendredi : 8h30-12h

☎ 04 87 65 01 87

🏠 158 rue Léon Blum, 69100 Villeurbanne

Laurent Bonnevey Bel Air

/ Boin coin-Médipôle

HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC

Médecine générale et soins infirmiers :

⌚ Lundi et mardi sans RDV : 8h30 (**les 6 premiers patients sont pris, venir dès 7h**)

Prendre rdv sur place ou par téléphone :

⌚ lundi, mardi et jeudi toute la journée

☎ 04 78 61 88 70 (laisser un message vocal pour être recontacté)

🏠 38 rue Raulin 69007 Centre Berthelot

Quai Claude Bernard

GH - LES PORTES DU SUD

Seulement sur RDV :

⌚ Secrétariat : lundi, mardi et jeudi 9h-16h

☎ 04 72 89 86 03 **Fermé du 6 au 19 avril**

⌚ Service social : du lundi au jeudi 9h-16h

☎ 04 27 85 21 56 **Fermé les 18-19 mars**

🏠 2, Avenue du 11 novembre 1918

Hôpital Feyzin Vénissieux

Associations médicales

MÉDECINS DU MONDE : LE CASO

Consultations médicales gratuites, pour les personnes sans couverture médicale.

Médecins, assistant.e.s sociales, dépistages.

⌚ Lundi à 8h30 ⌚ Mercredi à 13h30 (venir un peu avant l'ouverture)

☎ 04 72 92 49 01

🏠 305 rue Paul Bert Part-Dieu Vivier Merle

MÉDECINS DU MONDE : LE BUS

Permanence d'écoute, prévention & santé. Tout public.

- 🕒 1 mardi sur 2, et tous les jeudis, 19h-22h
- 🏠 Place Carnot 69002 **M A** Perrache
- 🕒 1 mardi sur 2, 19h30-21h30 (avec les Camions du Cœur)
- 🏠 172b Rue Anatole France **M A** Flachet

ESSIP - SOINS INFIRMIERS

Equipe mobile de soins infirmiers. Accompagnement dans le parcours de santé et pour l'accès aux droits en santé. Sur prescription médicale de soins infirmiers. Personne avec ou sans droits.

- 🏠 Se déplace sur les lieux de vie (logement, squat, centre d'hébergement)
- 🏠 Possibilité de soins au Centre de santé du 305 rue Paul Bert 69003

Prendre rdv:

📞 04 78 14 14 15 ou ✉ contact@essip.fr

POLE SANTÉ SOLIDAIRE

Consultations médicales, santé globale, douche (mardi et jeudi). Interprétariat possible. Pour les personnes avec ou sans couverture médicale. Reçoivent les premières demandes d'AME.

→ **Médecin** (sur rdv) :

- 🕒 Lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
- 🕒 Jeudi : 10h30-12h30 / 13h30-15h30

→ **Dermatologue et pédiatre** : prendre RDV par téléphone (délai d'attente : 15-30 jours)

→ **PMI** (santé des enfants jusqu'à 6 ans et suivi de grossesse) : 🕒 mercredi 9h30-12h30 sans rdv

→ **Pour les personnes avec une couverture maladie** : RDV sage-femme disponible via Doctolib

- 🏠 40 avenue de la Table de Pierre, Francheville
- C 24 / BUS 73** Hôpital Antoine Charial
- 📞 06 20 28 68 69 (sauf vendredi)

Tuberculose BCG & Vaccination

CDHS

Dépistage tuberculose et maladies respiratoires. Consultations pneumologie, radios pulmonaires, sevrage tabagique. Vaccinations obligatoires gratuites et BCG (vaccins fournis).

- 6 Centres de Santé dans le Rhône : Lyon, Villeurbanne, Vaulx en Velin, Vénissieux, Givors, Villefranche. Toutes les infos sur : cdhs.fr
- Prendre rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

CDHS LYON

🏠 2, rue de Marseille
M D / T 1 Guillotière 📞 04 72 73 12 76
→ **Consultation avec un médecin pour les personnes sans droits** : 🕒 vendredi sur RDV



Famille / Enfants



PASS - HOPITAL FEMME MERE ENFANT

Consultations en pédiatrie (-16ans)

Prendre rendez-vous par téléphone ou mail.
Secrétariat : 🕒 Lundi au vendredi: 8h-12h
📞 04 72 11 81 65
✉ hfme.passpediatrique@chu-lyon.fr
🏠 59, boulevard Pinel 69500 Bron
T 6 Hôpitaux Est Pinel
C 8 / C 9 Hôpital mère enfant

HOPITAL EDOUARD HERRIOT PASS PÉRINATALITÉ

Accompagnement pendant la grossesse. Sur rdv.
🕒 Secrétariat : du lundi au vendredi, 9h-16h (sauf jeudi après midi).
📞 04 72 11 25 91, un professionnel médico-social doit prendre le 1er RDV.
✉ heh.passperinat@chu-lyon.fr
🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON K)
M D / T 2 Grange blanche

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Suivi de la grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité, ainsi que la santé des enfants jusqu'à 6 ans. Les lieux et horaires sont disponibles sur <https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html>

CENTRE SOCIAL BONNEFOI

Point écoute parents-enfants. Un thérapeute familial reçoit les parents et enfants (0 à 12 ans). Accompagne les problématiques liées à la parentalité, au parcours migratoire. Possibilité d'interprétariat. Sur RDV 📞 04 78 95 12 72 ou ✉ karine.jacquet@cdpr69.org
🏠 Pôle accès aux droits, 11 rue de Turenne
M D Guillotière

Dents / Yeux / Oreilles



URGENCES / PASS DENTAIRE

Uniquement si douleur ou infection dentaire.

Amener un justificatif d'identité si possible.

🕒 lundi au vendredi: 8h45-14h (venir tôt)

🕒 samedi: 8h45-11h

🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON T)

M D T 2 Grange blanche ☎ 04 72 11 03 61

→ Pour un bilan dentaire, envoyer un mail à:

✉ heh.passdentaire@chu-lyon.fr



AUDITION SOLIDARITÉ

Pour les personnes sans couverture sociale ou bénéficiant de l'AME. Gratuit.

Bilan auditif, appareillage auditif et suivi annuel. Consultez d'abord un médecin ORL pour une ordonnance puis contactez Marion par mail ou téléphone (appel ou SMS) pour avoir un rendez-vous chez un audioprothésiste.

☎ 06 72 83 79 55

✉ marion@auditionsolidarite.org



FRANCE HUMANITAIRE

Réservé aux personnes sans couverture médicale (ni AME, ni CMU). Les mineurs doivent être accompagnés.

Sans rdv.

→ Problèmes aux dents : 🕒 jeudi 14h-17h30

→ Problèmes aux yeux : 🕒 mardi 13h30-17h30

☎ 04 72 73 09 25

🏠 15 rue Cavenne 69007 **M D** Guillotière

Des permanences peuvent être annulées, appelez le répondeur pour savoir.

Santé sexuelle/ Couple

ASSOCIATIONS :

DA TI SENI

Sensibilisation, dépistage VIH / Hépatites B et C par TROD. Sans RDV.

🕒 lundi, mardi et jeudi 9h-16h

🕒 vendredi 9h-12h

☎ 06 95 29 29 97

🏠 Devant la SPADA Forum Réfugiés, 336 rue Garibaldi **M D** Garibaldi

PLANNING FAMILIAL 69

Informations sur la sexualité et le couple.

Consultations pour la contraception, l'avortement, le suivi de grossesse, et les Infections Sexuellement Transmissibles. Interprétariat possible.

🕒 lundi, mercredi, jeudi 9h-12h/13h-18

🕒 mardi 13h-18h 🕒 vendredi 9h-12h / 13h-16h

🏠 2, rue Lakanal, Villeurbanne

T 1 / T 4 le Tonkin ☎ 04 78 89 50 61

Fermé le 19 mars.

→ D'autres centres font la même chose (**CSES**) et accompagnent sur la vie de couple et la santé sexuelle, voir la liste sur le [site web](https://www.grandlyon.com/centres-sante-et-education-sexuelles-cses):

📄 <https://www.grandlyon.com/centres-sante-et-education-sexuelles-cses>

AIDES

Association communautaire de Lutte contre le sida et les hépatites virales.

Soutien et accompagnement, accès au matériel stérile de prévention. Groupes d'entraide.

→ **Permanence d'accès aux droits et aux soins:**

🕒 mardi, sur rendez-vous

→ **Dépistage VIH/VHB/VHC/Syphilis**

(anonyme et gratuit): 🕒 mardi 14h-19h

→ **Pour toute question, orientation ou prendre rdv:** 🕒 lundi au vendredi, 11h-18h

🏠 110 rue Sully **M A** Masséna

☎ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05



ENIPSE

Principalement à destination

des personnes LGBTQIA+

Dépistage rapide, anonyme et gratuit VIH et hépatites B / C. Entretiens prévention chemsex (analyse de produit possible).

Distribution gratuite de préservatifs, gels et matériel de réduction des risques.

🕒 lundi et jeudi 14h-20h

🏠 6 rue Donnée 69001 Lyon **M C** Croix Paquet

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Sensibilisation, dépistage VIH /

Hépatites B et C par TROD.

🕒 Vendredi 13h30-17h, sans rdv

🏠 Arche de Noé, 3 rue Félissent, 69007

T 1 Saint André ☎ 07 56 47 00 54

SERVICES DE L'HÔPITAL :

CEGIDD: CENTRE DE DEPISTAGE ET SOIN

Dépistage du VIH, hépatite A/B/C, chlamydias, syphilis. Soins des Infections Sexuellement Transmissibles (dont PrEP).

Prendre rendez-vous :

→ **Par téléphone**

(beaucoup d'appels, réessayer plusieurs fois)

→ **Pour un dépistage non urgent, prendre rdv en ligne sur :**

📄 <https://www.chu-lyon.fr/cegidd-centre-gratuit-information-depistage-diagnostic-ist>
(se connecter le vendredi matin dès 9h pour avoir un créneau la semaine suivante).

→ **En cas de prise de risque de moins de 48h, venir en urgence sans RDV**

🏠 **CEGIDD HÔPITAL EDOUARD HERRIOT**

📞 Secrétariat : Lundi, mardi et jeudi 8h30-19h
Mercredi et vendredi 8h30-16h

🏠 (Pavillon K) 5 place Arsonval 69003 Lyon
M D Grange Blanche 📞 04 72 11 62 06

🏠 **CEGIDD HÔPITAL CROIX ROUSSE**

Secrétariat : 🕒 du lundi au jeudi 10h-12h30/14h-16h30 🕒 vendredi 11h-12h30/14h-16h30
📞 04 26 10 94 73

Accueil sur place : 🕒 Lundi 8h30-18h
🕒 Mardi 9h-18h 🕒 Mercredi 9h-17h
🕒 Jeudi 8h30-18h30 🕒 Vendredi 10h30-16h30
🏠 103, grande rue Croix-Rousse M C Hénon

N° vert «Sexualités - Contraception -IVG»
📞 0800 08 11 11 (gratuit)

🧠 **Santé mentale**

PASS VINATIER

Uniquement pour les personnes sans droits. Consultations de psychologie ou psychiatrie, uniquement sur RDV sur place.

Prescriptions médicales possibles.

🕒 Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h
🕒 Vendredi: 9h-12h / 13h30-16h

📞 04 37 91 52 07 pour prendre RDV
🏠 95, boulevard Pinel 69500 Bron
T 2 T 5 T 6 Vinatier

CPCT - CONSULTATIONS DE PSYCHANALYSE

Pour majeurs (+18 ans). Gratuit. Possibilité d'entretien en anglais. Ne fournit pas de prescription médicale et pas de diagnostic.

🕒 Prendre rdv par téléphone, du lundi au vendredi: 10h-12h / 14h-17h

📞 04 78 96 10 56

🏠 84, rue de Marseille M B Jean Macé
T 2 Centre Berthelot T 1 Rue de l'université

ECOUTE LYON BELLECOUR

Lieu de Parole et d'écoute situé dans la station de métro Bellecour.
Entretiens individuels, sans rendez-vous.
🕒 lundi au vendredi 13h-19h
🏠 Métro Bellecour, niveau ligne A, direction Perrache en face de la Mie Câline. M D / M A Bellecour

L'ESPACE -ORSPERE SANDARRA

Lieu de convivialité, de rencontre et de soutien. Nombreuses activités proposées chaque mois. Accueil en Anglais, Arabe, Tigrinya, Amharique, Espagnol, Dioula / Bambarra, Mooré
📞 07 61 07 89 12
🕒 Lundi au jeudi 14h-17h15
→ **accueil des nouveaux:** 🕒 lundi, 14h-15h
🕒 Mercredi 10h-12h: **pour les femmes uniquement, enfants bienvenus**
🏠 275 rue André Philip M B Place Guichard

CENTRE ESSOR - FORUM RÉFUGIÉS

Pour demandeurs d'asile, primo-arrivants dont réfugiés : adultes, enfants de plus de 6 ans, et mineurs non accompagnés pris en charge par la MEOMIE.

Consultations médicales et psychologiques. Séances de kinésithérapie et d'art-thérapie. Groupes thérapeutiques Interprétariat possible. Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

centredesante@forumrefugies.org
📞 04 78 03 07 59

🏠 158 ter, rue du 4 août 1789
69100 Villeurbanne M A Flachat

DISPOSITIF DARJELY

Pour les jeunes de 14 à 24 ans.

Évaluation, accompagnement et orientation vers les soins de santé mentale adaptés.

Prendre rdv par téléphone ou mail
📞 06 12 48 28 66 / 06 18 70 52 65

✉ darjely@mas-asso.fr

→ **Permanence réservée aux jeunes femmes:**

🕒 dernier jeudi du mois 14h-16h, avec/sans RDV
🏠 CH Le Vinatier T 2 T 5 T 6 Vinatier

N° d'information et d'orientation en santé mentale du Vinatier :

📞 08 05 05 05 69 (gratuit, 7j/7 de 8h à 20h)
✉ contact@livesantementale.fr

N° national de prévention du suicide

📞 3114 (gratuit, 7j/7, 24h/24)

Addictions

Les CAARUD accueillent et accompagnent les usagers de drogues (anonyme et gratuit).

Accès matériel de réduction des risques, infirmerie, espace hygiène, suivi, ateliers réduction des risques, analyse de produits, dépistage rapide (VIH, Hépatite B et C).



CAARUD RUPTURES

Langues parlées : russe, géorgien, anglais

☎ 04 78 39 34 89

→ **Accueil en collectif :**

douches, machines à laver, collation

🕒 lundi mardi jeudi 9h30-13h

→ **Accueil individuel :**

🕒 du lundi au vendredi 14h30-16h30

→ **Pour la livraison de matériel de réduction des risques :** téléphoner au ☎ 06 30 52 02 96.

🏠 36, rue Burdeau 69001 Lyon

M C Croix-Paquet **M A** Hôtel de Ville

CAARUD - LE BUS

Accès matériel de réduction des risques

🕒 dimanche 18h-19h15

🏠 Place des Terreaux, 9 rue Édouard Herriot

M A Hôtel de Ville

🕒 dimanche 19h30-21h: le bus fait des livraisons (appeler ☎ 06 30 52 02 96)



CAARUD PAUSE DIABOLO

→ **Accès au matériel :**

🕒 lundi 10h-20h

🕒 mardi, jeudi et vendredi 10h-18h

🕒 mercredi 10h-13h

→ **Accueil collectif :**

🕒 lundi 14h30 -17h30

🕒 mardi 14h30-17h30 (**réservé aux femmes**)

🕒 mercredi et vendredi 10h-13h

☎ 04 78 62 03 74

🏠 64, rue Villeroy 69003 **M B** Saxe Gambetta

SUAL - DARJELY

Évaluation, prise en charge et orientation vers des soins en addictologie pour les jeunes de 14 à 24 ans.

🕒 Sur rdv, par téléphone ou par mail :

☎ 06 18 70 52 65 ✉ darjely@mas-asso.fr

🏠 Centre hospitalier Le Vinatier - SUAL

Bâtiment 502, RDC - 95 bd Pinel 69500 Bron

T 2 T 5 T 6 Vinatier

Vous avez des questions sur vos droits à la santé ?

CENTRE SOCIAL BONNEFOI

Médiation en santé.

🕒 mardi 9h-12h sans RDV (arriver tôt)

🕒 jeudi 13h30-16h30 sur RDV

🏠 11 rue de Turenne, 69 003 Lyon

M B Saxe Gambetta/ **M D** Guillotière

☎ 04 72 61 97 43 ✉ contact@csbonnefoi.fr

POLE SANTÉ SOLIDAIRE

Médiation en santé.

Pour prendre rdv : ☎ 06 20 28 68 69

🕒 lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

(**sans rdv le jeudi**)

🏠 40 avenue de la Table de Pierre, Francheville

C 24 / BUS 73 Hôpital Antoine Charial

COMEDE

→ **Questions sur l'accès aux soins (obtenir une protection maladie, droit de séjour pour raison médicale...) :**

🕒 Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-17h30

🕒 Vendredi : 9h30-12h30

☎ 01 45 21 63 12

→ **Questions concernant un soin médical, bilan de santé :**

🕒 Lundi, mardi : 14h30-17h30

🕒 Jeudi 9h30-12h30

☎ 01 45 21 38 93

Pour en savoir plus sur le droit
au travail en France, voir page 39

YOON FRANCE

Accompagnement à la recherche d'un travail : informations, conseils, ateliers pratiques, permanences. **Ouvert à toutes les personnes de nationalité ou d'origine étrangère.**

📍 Arche de Noé, 3 rue Félicité   Guillotière
🕒 Lundi 14h-16h

📍 La Cantina, 172 rue Anatole France, Villeurbanne   Flachat

🕒 Mercredi 9h30-11h30

☎ 07 82 45 44 06 ✉ contact@yoonfrance.com

🌐 <https://yoonfrance.com/>

CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Aide pour défendre vos droits, pour les demandes de régularisation par le travail, intervention auprès de l'employeur, préparation de dossier. Pas d'aide à la recherche d'emploi. Ouvert à toutes les personnes étrangères, sans condition.

Sur RDV: ☎ 07 70 25 12 95 ✉ ud69@cnt-so.org

📍 Union Régionale - Rhône-Alpes
8 rue Paul Lafargue,   Gratte-Ciel

WEAVERS

→ **Préformation vers l'emploi** : Français (général et métier), employabilité, numérique, développement personnel et stage en entreprise. CDD ou CDI à l'issue de la formation. 4 mois de formation.

→ **Ateliers de préparation à l'examen civique**:

🕒 10 mars: 14h-15h30 🕒 24 mars: 18h-19h30

✉ contact@weaversfrance.org

🌐 <https://www.weaversfrance.org/programmes> ☎ 06 25 09 56 82

ESCALE SOLIDAIRE HABITAT ET HUMANISME

Permanence emploi: création de CV, aide à la recherche d'emploi/formation, orientations, conseils, préparation aux entretiens d'embauche... 🕒 Jeudi : 14h-17h, sans RDV

📍 5 rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne
  /   Charpenne ☎ 09 74 13 73 23

SINGA

Tous publics. Ateliers projet professionnel : écriture de CV et de lettre de motivation, préparation entretiens.

Inscription par téléphone ou mail:

☎ 06 64 41 30 66 ✉ employabilite@singa.fr

📍 Le lieu de rdv est donné par SMS.

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG

PROGRAMME CORSO :

Accompagnement gratuit et rémunéré de remobilisation, recherche d'emploi et démarches administratives (logement, mobilité, garde d'enfants, permis de conduire ...)

→ **Pour les personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi à cause de la parentalité (garde d'enfant, monoparentalité, ...), ayant l'autorisation de travailler en France et résident sur la Métropole de Lyon.**

→ **Pour les + de 40ans qui ont l'autorisation de travailler en France et résident sur le Nouveau Rhône.**

Sur RDV uniquement. Plus d'informations :

☎ 04 51 42 01 09 ✉ programme@curso-rhone.fr

CAUSONS

Forme des personnes exilées en situation d'insertion socioprofessionnelle à enseigner leur langue à un public francophone.

→ **Cours collectifs de langues étrangères**

donnés par des personnes exilées: anglais, arabe, arménien, dari, espagnol, farsi et russe.

Pour plus d'infos: 🌐 <https://causons.org/>

→ **Activités culturelles et linguistiques**

✉ lyon@causons.org ☎ 06 26 65 30 20

📍 Maison de l'Hospitalité, 236 cours Lafayette
  Place Guichard   Thiers Lafayette

PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER

Programme d'insertion par l'emploi pour des personnes sans-abri, accompagnées par un éducateur. Plusieurs sites sur la Métropole de Lyon.

Pour les personnes ayant une autorisation de travail. Sur orientation d'un travailleur social.

✉ phc-lyon@cvgce.org

Université

RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour les réfugiés et demandeurs d'asile.

Programme d'accompagnement vers la reprise d'études (entretiens individuels, ateliers, inscription universitaire, bourse, logement etc...).

📍 12 rue Gabriel Péri, 69350, La Mulatière

✉ contact@res-asso.org ☎ 06 69 12 98 66

🌐 www.res-asso.org

COLLECTIF DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

✉ collectif.etudiants.etrangers.lyon@riseup.net

HAPPYTOQUE

Application mobile pour les étudiants.

Paniers alimentaires et places culturelles

gratuits. 🌐 <https://happytoque.org>

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Cours de français



ERIS

→ Formation intensive d'apprentissage du français sur 5 mois, du lundi au vendredi (niveau A1.1 à A2) : 9h30-16h.

→ Formation progressive avec un accompagnement à l'apprentissage du français (niveau A0) : 3 matinées par semaine.

→ Prochaines sessions : Septembre 2026.
Pour les demandeurs d'asile et réfugiés débutants en langue française.
Tous les cours sont obligatoires.

→ **Permanences d'inscription:**

🕒 mercredi, 14h30-16h
ou directement sur le site:

📄 <https://eris-formation.org>

✉ formation@eris-association.com

🏠 La Boîte à Ressorts : 13 bis rue Girié,
T 3 Dauphiné Lacassagne.

TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Renseignements à l'accueil, sans rendez-vous.

→ **Cours de français tous niveaux (réservés aux personnes en procédure d'asile):**

🕒 Mardi, vendredi : 9h15-11h30

🕒 Mercredi, jeudi : 14h15-16h30

→ **Ateliers de conversation (ouverts à tous):**

🕒 Vendredi: 9h15-11h30

🏠 111, rue du 1er mars 1943, Villeurbanne

TB 11 C 26 C 11 Grandclément

📍 Maison Sésame (Secours Catholique du Rhône)

RÉFUGIÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cours de français académique, pour réfugiés et demandeurs d'asile.

Niveaux A2-B1 et B1-B2, destinés à la reprise des études supérieures. Formation incluant des cours, du bénévolat et des activités socio-culturelles.

Inscription par mail : ✉ contact@res-asso.org

ILE EGALITE (SOLIDARITE CUSSET)

Cours tous niveaux, sans inscription.

→ **Alphabétisation :** 🕒 Mardi 18h30-20h 🕒 Vendredi 9h-10h

→ **Débutant :** 🕒 Lundi 18h-20h

🕒 Mardi 17h-18h30 🕒 Vendredi 14h-16h

→ **Intermédiaire :**

🕒 Mercredi 14h-16h 🕒 Jeudi 18h-20h

→ **Avancé :** 🕒 Mercredi 18h-20h

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, Villeurbanne **M A** Cusset

📄 <https://www.solidarites-cusset.org/evenements/>

TERRE D'HOMMES

Cours de français gratuits pour tous les niveaux, sans inscription

🕒 Lundi, 18h-19h30 (salle L.302)

🕒 Mercredi, 18h-19h30 (salle L.313)

🏠 Locaux de Science Po Lyon, rue du Professeur Charles Appleton 69007

T 2 T 4 Centre Berthelot

Fermé du 6 au 19 avril.

→ Contacter **Lou Morabito-Uliana** ou **Lilly Sailler** sur **Messenger** pour être ajouté au groupe.

Insta: @assoterredhommes 📱 Terre d'Hommes

✉ terredhommes@sciencespo-lyon.fr

SECOURS ISLAMIQUE

→ **Cours de français pour débutant:**

🕒 Lundi, mercredi : 10h30-12h

→ **Cours de français intermédiaire:**

🕒 Lundi, 14h30-16h

→ **Cours de français avancé:**

🕒 Vendredi 10h30-12h

Inscription sur place ou par téléphone:

🕒 lundi au vendredi : 10h-13h /

14h-17h (sauf jeudi après-midi)

🏠 371 rue Garibaldi 📞 04 27 11 87 87

T 2 Garibaldi - Berthelot / **M B** Jean Macé

ITINÉRENS

Cours de français gratuits (**non ouverts aux mineurs**), sans inscription, tous niveaux, dans les locaux de l'ENS.

Cours préparant au DELF A2, B1 et B2.

Beaucoup de créneaux dans la semaine.

Planning des cours disponible sur Facebook, le site internet ou le panneau d'affichage dans le hall de l'ENS.

Fermé le 6 avril et du 11 au 19 avril.

📱 Itinerens ✉ itinerens.lyon@gmail.com

📄 : <https://itinerens.wordpress.com/>

🏠 15 parvis René Descartes

M B T 1 T 6 Debourg

LA CIMADE

Cours de français gratuits.

Une fois l'inscription faite, un cours régulier vous sera proposé en fonction de votre niveau et de vos disponibilités. 2h par semaine.

☑ Les contacter sur : fle.lyon@lacimade.org

🏠 33, rue Imbert Colomes **M A** Hôtel de ville

CENTRE SOCIAL DES BUERS

Pour les habitants de Villeurbanne.

Ateliers de français pour être autonome dans la vie quotidienne.

→ **Tout public**: ☉ mardi 9h-11h,

☉ jeudi 9h-11h / 14h-16h

→ **Personnes en emploi**: ☉ mardi 18h-19h30

Inscription: ☎ 04 78 84 28 33

ou ☑ linguistique@cсбуers.fr

🏠 17 rue Pierre Joseph Proudhon, Villeurbanne

M A Flachet **C 17** Louis Michel

C 69 Pierre Joseph Proudhon

CPU

Uniquement pour les demandeurs d'asile (- de 40ans) ayant suivi un cursus scolaire d'au moins 12 ans et qui parlent déjà un peu français.

Adhésion : 30€. Cours réguliers toute l'année.

🏠 1 rue Bonald, 69007

T 1 Saint André **M D** Guillotière

☎ 04 72 70 22 90 ou 06 17 51 15 38

☑ accueil@cpu-lyon.org

f @CPU-LYON Instagram : CPU/LYON

FIL

Cours de français, plusieurs niveaux.

5 lieux à Lyon. Petite participation financière pour les frais d'inscription.

Informations sur les cours et sur les inscriptions sur le site internet :

🌐 <https://fil-fle-lyon.org/>

☑ filflelyon@gmail.com

CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITÉ

Ateliers de français avec Internet, pour devenir autonome dans l'apprentissage.

Gratuit, sur inscription par téléphone :

☎ 07 86 11 92 82 ☉ Vendredi : 9h30-11h

🏠 Quartier Vitalité, 7 rue St Polycarpe 69001

M A Hotel de Ville

DROIT POUR TOUS

Cours tous niveaux, Inscription sur place.

☉ Mardi et jeudi 9h-11h

🏠 94 avenue St Exupéry (Rez-de-Chaussée, côté autoroute), 69500 Bron.

M D Mermoz-Pinel **BUS 15** Lionel Terray

Fermé du 6 au 19 avril.

WATIZAT, TOUS DROITS RESERVES / WWW.WATIZAT.ORG

Ateliers de conversation

24

Mars/Avril

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Café de conversation en Français (FLE).

Discussion en Français, nécessite d'avoir déjà des notions de base dans la langue.

Avec ou sans inscription.

Info des cours sur le site de la bibliothèque:

🌐 bm-lyon.fr (dans «Les Rendez-vous», recherchez «Français Langues Etrangères»)

SINGA BLABLA

Conversations en français sans inscription.

→ ☉ Mardi 17h-19h

🏠 236 Cours Lafayette

M B Part Dieu **T 1** Thiers Lafayette

→ ☉ Mercredi 16h-18h30

🏠 12 Rue Gabriel Péri, Oullins La mulatière

M B Gare d'Oullins **BUS 15** Gare d'Oullins

Pour le programme détaillé:

f & Instagram «Singa Lyon»

☑ communaute lyon@singa.fr

☎ 06 09 53 77 85

OHLALA FRANÇAIS

Vidéos et facebook live, tous niveaux

f ohlalafrancais

KARIBU

Application gratuite pour apprendre le français depuis l'Ukrainien, le Pashto et l'Arabe.

<https://www.bibliosansfrontieres.org>

PARLERA

Le site PARLERA.FR donne des contacts et des informations pratiques pour trouver des formations ou des centres d'examen en français dans le Rhône.

☎ 0800 970 669 (gratuit)

☑ ecrit69@afi3.fr

Infos sur: 🌐 <https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

**CULTURE POUR TOUS**

Profitez toute l'année de places offertes pour du théâtre, concert, festival, opéra, cinéma, musée, exposition, sport... Retrouvez-les chez leurs partenaires grâce au picto 🎨 dans le guide ou via le site :

<http://www.culture-pour-tous.fr>

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Livres, ordinateurs, connexion internet, prises pour recharger des appareils. Il y a 16 bibliothèques municipales à Lyon. Pour voir les adresses et horaires 📄 : bm-lyon.fr

ÎLE ÉGALITÉ (COLLECTIF SOLIDARITÉ CUSSET)

→ **Entraînement libre en mixité choisie** : 🕒 lundi 17h-18h

→ **Technique de défense en mixité choisie** :

🕒 lundi 18h-19h30

→ **Boxe populaire** : 🕒 dimanche 18h-20h

Toutes les activités à retrouver sur le site

📄 <https://www.solidarites-cusset.org>

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne **M A C** Cusset

📘 Collectif Solidarités Cusset

Insta: @collectif-solidarite-cusset

TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE 🎨

Lieu de rencontre et de partage, ouvert à toutes et tous.

→ **Espace café** :

🕒 mardi et vendredi 9h15-11h30

🕒 mercredi et jeudi 14h15-16h30

🕒 samedi 9h15-12h30

→ **Atelier couture** : 🕒 Vendredi 9h15-12h

→ **Atelier cuisine** : 🕒 Un jeudi par mois, 9h15-14h
Inscription obligatoire sur place, ou au ☎ 06 38 36 89 51

→ **Coiffure H/F sans RDV** :

🕒 samedi 9h15-12h30

→ **Temps convivial** (danse, musique, jeux...) :

🕒 jeudi 16h30-20h

🏠 111, rue du 1er mars 1943, Villeurbanne

TB 11 C 26 C 11 Grand Clément

📘 Maison Sésame (Secours Catholique du Rhône)

KABUBU

Activités sportives gratuites ouvertes à tous, sur inscription.

→ **Escalade** : 🕒 lundi 14h-16h

🏠 MRoc Part Dieu, 86 rue du Pensionnat

→ **Basket** :

Mixte : 🕒 lundi 20h45-22h

Entre femmes : 🕒 jeudi 20h-21h

🏠 Gymnase du Groupe scolaire Frida Kahlo, 1 Pl. Elsa Cayat, 69007

→ **Course à pied** : 🕒 mercredi 16h15-17h30

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236

Cours Lafayette, 69003, Lyon

→ **Yoga entre femmes** :

🕒 mercredi 18h15-20h15

🏠 Gymnase de l'école château gaillard, 18 rue montgolfier à Villeurbanne

→ **Padel** : 🕒 jeudi 10h-12h

🏠 Sportfield, 15 rue pré-gaudry, 69007, Lyon

→ **Yoga Mixte** : 🕒 jeudi 18h-19h30

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

→ **Badminton** :

🕒 vendredi 18h-19h30 🕒 mardi 21h30-23h

🏠 Salle Cube de la SEPR, 46 Rue Professeur Rochaix 69003 Lyon

→ **Boxe mixte** : 🕒 vendredi 17h15-18h45

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

→ **Danse** : 🕒 vendredi 20h-22h

🏠 Espace sportif sportif Vaucanson, 4 rue Vaucanson, 69001 Lyon

Activités ponctuelles à retrouver sur le

site : <https://www.kabubu.fr/fr/lyon>

+ d'infos au ☎ 07 82 77 58 64

ou 📘 Kabubu Lyon ✉ lyon@kabubu.fr

SINGA 🎨

Ateliers écriture, yoga, danse, peinture, escalade... Pour toutes les informations :

📘 Groupe «Singa Lyon»

✉ communaute lyon@singa.fr

→ Permanence «Viens poser tes questions à Singa» : 🕒 mardi 9h30-12h

🏠 12 rue Gabriel Péri, La Mulatière

M B Gare d'Oullins ☎ 06 09 53 77 85

**MONINGA - WOMEN OF SINGA 🎨**

Sorties culturelles, activités et événements toute l'année. Ouvert à toutes les femmes.

Pour rejoindre le groupe Whatsapp et être informée de toutes les sorties et activités :

écris un message au ☎ 06 09 53 77 85

✉ communaute lyon@singa.fr

LES ESCALES SOLIDAIRES ●

Ciné goûter, couture, chorale, yoga, cuisine, coiffeur et beaucoup d'autres activités.

S'inscrire à l'une de ces adresses ou sur :

📧 <https://www.habitat-humanisme.org/ateliers/>

🏠 252 rue Duguesclin 69003 ☎ 04 81 09 16 93

M B Place Guichard **T 1** Palais de Justice

🏠 5 rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne

M A / **M B** Charpenne ☎ 09 74 13 73 23

🏠 25 rue Delandine 69902

M A Perrache ☎ 09 82 81 35 90

🏠 78, rue Tronchet 69006 **M A** Masséna

☎ 09 74 19 03 47

🏠 2 Place Dumas de Loire

M D Valmy ☎ 09 82 81 35 90

L'ESPACE DE L'ORSPERE SAMDARRA

Activités d'expression, sports, dance, musique,... Planning des activités disponible chaque début de mois sur :

📧 www.orspere-samdarra.com

🕒 Du lundi au jeudi, 14h-17h15

🕒 mercredi 10h-12h (réservé aux femmes)

🏠 275 rue André Philip **M B** Place Guichard

LA CLOCHE ●

Activités gratuites de lien social (chorale, écriture, cuisine, etc) et réseau de commerçant-es offrant services et produits.

→ Permanence d'inscription aux activités, distribution des listes de commerçant-es solidaires et de bons boissons : 🕒 mardi 15h-17h

🏠 Flâneur Guesthouse, 56 rue Sébastien Gryphe, **M D** Saxe Gambetta

Pour plus d'informations et connaître les dates des activités : ☎ 07 67 85 78 32

📘 La cloche Auvergne-Rhône Alpes
Instagram : @laclocheaura

SECOURS ISLAMIQUE

→ **Coiffeur homme/femme:**

🕒 Lundi au mercredi, sur rdv

→ **Atelier couture:**

🕒 Mardi 14h30-16h

→ **Soutien scolaire, de 10 à 15 ans:**

🕒 Mercredi 14h30-16h

Gratuit. Inscription sur place ou par tel:

🕒 lundi, mardi, mercredi et vendredi :

10h-13h / 14h-17h 🕒 jeudi : 10h-13h

🏠 371 rue Garibaldi ☎ 04 27 11 87 87

T 2 Garibaldi - Berthelot / **M B** Jean Macé

LE RIZE

Programmation culturelle gratuite toute l'année, à retrouver sur :

📧 <http://lerize.villeurbanne.fr>

🏠 23-25 rue Valentin-Haüy, Villeurbanne

C 23 / **TB 11** Blanqui-Le Rize

TERRE D'ANCRAGES

Accueil & intégration des personnes exilées.

Activités et horaires sur:

📧 <https://terredancrages.org/agenda-activites/>

☎ Inscription au 06 56 66 12 30.

ou ✉ reseau@terredancrages.org

→ **Assemblée associative:** 🕒 11 mars, 18h

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 Cours Lafayette

T 1 Thiers-Lafayette **M B** Part Dieu

→ Participez à la prochaine réunion d'information : 🕒 25 mars, 29 avril à 18h.

📘 «Terre d'Ancrages»

🏠 Maison de l'Hospitalité, 236 cours Lafayette

T 1 Thiers-Lafayette **M B** Part Dieu

VILLA URBANA (WEAVERS)

Activités de lien entre personnes

exilées et locales : ateliers sportifs, bien être, loisirs créatifs, couture, yoga, cours de français etc. Gratuit et ouvert à tous sans condition de statut.

🕒 Programmation sur:

📧 <https://www.weaversfrance.org/tiers-lieu>

☎ 06 25 09 56 82

🏠 50 cours de la République **M A** République

✉ villaurbana@weaversfrance.org

ENTOURAGE ●

Application gratuite: événements de convivialité et réseau solidaire d'entraide.

→ **Petit déjeuner:** 🕒 dernier mardi du mois

🏠 Villa Urbana, 50 cours de la République

→ **Soirée jeux:** 🕒 premier mercredi du mois

🏠 Rhizome, MJC Jean Macé, 38 rue Camille Roy

Inscription nécessaire pour toutes les activités sur l'application Entourage ou par sms au ☎ 07 78 22 77 90 (places limitées).

SPORTING CLUB INTERNATIONAL VILLEURBANNE

Entraînement de foot mixte et tous niveaux dès 15 ans : 🕒 Mardi 19h45h-21h45

🏠 Complexe sportif de l'ENNA, Rue Henry Legay, Villeurbanne

☎ 06 59 99 07 36

M A Vaulx en Velin-La Soie

26
Mars/Avril

**LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**

Espaces aménagés pour la Petite Enfance (jeux, espace de motricité,...).
Lieu d'écoute et de partage pour les parents.
Ouverts à tous les parents avec leurs enfants.
Anonymes, sans inscription, gratuits.
Enfants de moins de 4 ans et jusqu'à 6 ans dans certains lieux. Possibilité de rencontrer des personnels de la petite enfance.

→ **Plus de 10 lieux d'accueil à Lyon :**

 <https://lacausedesparents.org/les-lieux-daccueil-enfants-parents-laep-a-lyon/>

**SOUTIEN DES FEMMES****N° VIOLENCES FEMMES - GRATUIT 24H/24 ET 7J/7: 3919****PASSERELLES BUISSONNIERES**

Soutien aux femmes en situation d'isolement ou de rupture socio-professionnelle du fait de l'exil et/ou de la maladie.

→ Accompagnement individuel et collectif, accès aux droits, insertion socio-professionnelle, vers l'autonomie de chacune.

→ Accompagnement socio-juridique et en santé pour femmes en demande d'asile victimes de violences.

Rendez-vous uniquement par téléphone (laisser un message vocal si pas de réponse) :

📞 Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h

📞 Mercredi et vendredi : 9h-12h

📞 04 26 17 47 18

 contact@passerellesbuissonnieres.org

🏠 26, rue des capucins   Hôtel de ville

SECOURS ISLAMIQUE

Groupe de parole pour femmes, sans inscription. Petit déjeuner offert.

📞 Mardi 10h30-12h

🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007

  Jean Macé /   Garibaldi - Berthelot

LES ORCHIDÉES ROUGES

Accompagnement pluridisciplinaire et gratuit des femmes et filles survivantes d'excision et/ou de mariage forcé.

Appeler pour avoir un rendez-vous ou des informations:

📞 Lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h

📞 06 67 36 50 71

 contactlyon@lesorchideesrouges.org

🏠 13 rue Henri IV Lyon   Ampère/Perrache

VIFFIL - SOS FEMMES

Pour les femmes victimes de violences conjugales.

Premier accueil, écoute, information sur les droits et accompagnement dans les démarches.

→ **Pour une première écoute ou des renseignements, appeler le:**

📞 04 78 85 76 47

📞 lundi, mercredi, vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-17h

📞 mardi, jeudi : 9h30-12h30

 viffil.association@viffil.com

→ **Toutes les infos des permanences physiques sur le site :**  <https://www.viffil.com/contact-viffil/>

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Accès aux droits, accompagnement des victimes de violence, soutien à la parentalité, accompagnement retour à l'emploi, à la création d'entreprises

📞 Lundi au jeudi : 9h-13h et 13h45-17h

📞 Vendredi : 9h-13h

🏠 18, place Tolozan 69001 Lyon

  Hôtel de Ville 📞 09 78 08 47 48

→ Pour voir l'ensemble des permanences CIDFF sur Lyon et alentours :

 <https://rhonearcalpin-interdepartemental.cidff.info/liste-des-permanences/>

CONSULTATION GROSSESSE PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS – CSAPA

Consultations en addictologie et psychothérapie pour les femmes enceintes ou ayant accouché, désirant une grossesse, souffrant d'addictions.

Sur RDV, par tel ou mail : 📞 04 26 73 25 90

 nathalie.duvernay@chu-lyon.fr

🏠 CSAPA Hôpital de la Croix-Rousse Bâtiment C 1er étage, 103 Grande Rue de la Croix-Rousse

  Hénon   13 Hôpital Croix-Rousse



AIMEL +

Accueil et inclusion des migrant-e-s et exilé-e-s LGBTQIA+.

Accompagnement à la demande d'asile, écoute et orientation. Information sur la santé (mentale et sexuelle). À Lyon et dans la région.

Prendre rendez-vous sur :  Aimel ou par mail  aimel.association@gmail.com.

Contact en français, anglais, espagnol, arabe, russe et portugais.

→ **Appeler pour connaître l'adresse de la permanence du samedi.**

FONDATION LE REFUGE

Accueil, hébergement temporaire, accompagnement pluridisciplinaire pour les jeunes (+ de 18 ans) victimes de LGBT+phobies et en situation de rupture familiale.

Ecrire un email pour avoir un rendez-vous ou des informations:  lyon@le-refuge.org

 ligne d'écoute nationale (7j/7j 8h/00h) :

09 39 03 63 03

 29 rue de la Claire 69009 Lyon  D Vaise

2MSG - COLLECTIF REFUGIE AFRICAIN LGBTI+

Association d'entraide pour les personnes LGBT+ d'Afrique.

Aide aux procédures administratives (asile, recours, CAF, travail). Soutien dans la vie quotidienne et lutte pour le respect des droits. Laisser un message au  06 05 68 17 26

 contact@asso2msg.org  [asso2msg](https://www.facebook.com/asso2msg)

CENTRE LGBTI+

Accueil, entraide, lutte contre les discriminations, prévention, activités culturelles et sports.

→ **Pour joindre un-e bénévole, appeler le :**
 08 05 03 11 81  lundi au samedi: 9h-21h

→ **Permanence d'accueil et d'écoute:**  lundi à jeudi: 17h30-19h30  Vendredi: 14h-19h

→ **Permanence santé:**  Mercredi: 17h30-19h30

→ **Permanence juridique:**

 Mardi: 19h-21h, sur RDV. Prendre rdv sur place, ou à  social@centrelgbtilyon.org

 19 rue des Capucins  A Hôtel de ville

 Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon

 contact@centrelgbtilyon.org

 centrelgbtilyon.org

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG

CABIRIA

Accompagnement global des personnes prostituées / travailleur.euses du sexe.

→ Prévention, dépistage

→ Soutien juridique (arrestations, violences, exploitation, discrimination, droit à la famille)

→ Aide administrative (dossiers PUMA, asile) et domiciliation

→ Aide financière

→ Cours de français

Accueil sans RDV :  lundi 14h-18h

Accueil sur RDV : appeler le  04 78 30 02 65

 A Hôtel de ville  Croix-Paquet

Numéro d'urgence (7/7 et 24/24) :

 06 07 62 26 59

AMICALE DU NID

Accompagnement des personnes en situation de prostitution, accueil de jour, accès aux droits, insertion, domiciliation, médiation, santé et santé mentale, parcours de sortie de prostitution.

→ **Permanence téléphonique / accueil / prise de rdv :**

 lundi au vendredi: 9h30-12h / 13h15-17h

Fermé le mercredi après-midi.

 04 78 27 28 20

 29 rue St Jean de Dieu, Batiment B, Technopark 2, 69007 Lyon  64 Carteret  6 Arrêt Chalmel-Lacour  B Debourg

MOUVEMENT DU NID - RHÔNE

Accueil et accompagnement des personnes en situation de prostitution.

Écoute, aide administrative, accès aux droits, soins, activités collectives, lien social, soutien à la sortie de prostitution.

 **Accueil sur RDV :** du lundi au vendredi

 70 rue Rachais 69007  D Garibaldi

 06 33 40 94 98 (suivre ce numéro sur Whatsapp pour avoir des infos sur les permanences)

 accompagnement-69@mouvementdunid.org

DROITS SOCIAUX



QUI PEUT M'AIDER ?

Vous pouvez être accompagné par un travailleur social quel que soit votre statut. Vous n'avez pas besoin de papiers. Vous pouvez demander à être accompagné pour : manger, se loger, se soigner, accompagner les familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.

Pour avoir un rendez-vous :

→ **Vous vivez à Lyon :** contacter la Maison de la Métropole et des Solidarités (MDMS) la plus proche de votre lieu de vie ou de domiciliation ou rendez-vous directement sur place. Vous serez écouté, informé puis orienté vers une personne dédiée pour vous accompagner dans vos démarches.

1E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Neyret**
 🏠 18, rue Neyret
 M C Croix-Paquet
 ☎ 04 28 67 14 00

2E ARRONDISSEMENT

Pour demandeurs d'asile.
 Accompagnement social, aide dans les démarches (hors hébergement).

→ **MDMS Sainte-Hélène**
 🏠 9, rue Sainte-Hélène
 M D / M A Bellecour
 ☎ 04 28 67 17 00

3E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Corneille**
 🏠 149, rue Pierre Corneille
 M B Place Guichard
 ☎ 04 26 83 94 00

→ **MDMS Sainte-Anne**
 🏠 4, place Sainte-Anne
 T 1 T 4 Tiers Lafayette
 ☎ 04 28 67 23 40

4E ARRONDISSEMENT

Familles avec enfants

→ **MDMS Deleuvre**
 🏠 51, rue Deleuvre
 M C Hénon
 ☎ 04 28 67 22 10

5E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Cléberg**
 🏠 5 bis, rue Cléberg
 Funiculaire Fourvière
 ☎ 04 28 67 22 50

6E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Foch**
 🏠 52, avenue Maréchal Foch M A Foch
 ☎ 04 28 67 23 60

7E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Bancel**
 🏠 40, rue Bancel
 M B Jean Macé
 ☎ 04 28 67 18 00

→ **MDMS Félix Brun**
 🏠 45, rue Félix Brun
 M B Jean Jaurès
 ☎ 04 28 67 16 00

→ **MDMS Madeleine**
 🏠 36, rue de la Madeleine
 M D Saxe-Gambetta
 ☎ 04 28 67 32 90

8E ARRONDISSEMENT

→ **MDMS Jean XXIII**
 🏠 60 boulevard Jean XXIII
 T 2 T2 Bachut
 ☎ 04 28 67 33 10

→ **MDMS Jet d'eau**
 🏠 219 avenue Berthelot
 T 2 T 4 Jet d'eau
 ☎ 04 28 67 33 90

→ **MDMS Bourgogne**

🏠 15-17, rue de Bourgogne

M D Valmy

☎ 04 26 83 96 00

→ **MDMS Duchère**

🏠 8, place Abbé Pierre

C 14 C 6 Duchère Martinière

☎ 04 28 67 22 80

→ **Vous vivez autour de Lyon :** contacter la MDMS ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.

Vous pouvez trouver les adresses sur ce site:

<https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html>

Des associations peuvent aussi vous aider à faire vos démarches administratives et rédiger des documents (voir page 7).



QUELS SONT MES DROITS ?

En France, les personnes sans autorisation de séjour ("sans-papiers" ou "en situation irrégulière") ont le droit :

→ **d'être accompagnées dans leurs démarches (page 30)**

→ **d'être soignées (page 38)**

→ **d'avoir un hébergement d'urgence (page 33)**

Les personnes avec autorisation de séjour ("en situation régulière") ont des droits qui dépendent de leur situation administrative :

→ **Demande d'asile :** l'accès aux droits est soumis à certaines conditions et s'arrête à la fin de la demande d'asile (hébergement et allocation, page 34, travail, page 39).

→ **Réfugiés :** les droits sociaux sont les mêmes que pour les personnes françaises (page 36).

→ **Carte de séjour :** pour les personnes qui ont un récépissé de demande de titre de séjour ou un titre de séjour, vos droits dépendent du type de titre de séjour. Par exemple, toutes n'ont pas le droit de travailler (page 39).

EN CAS D'ARRESTATION

30
Mars/Avril

Vous pouvez vous faire arrêter en cas de contrôle d'identité - pour vérifier si vous avez un droit au séjour en France - et/ou en cas de soupçon d'infraction à la loi. Si vous êtes sans-papiers et que vous vous faites arrêter vous risquez une **Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)** et, parfois, une assignation à résidence ou un enfermement en Centre de Rétention Administrative (CRA).
Les documents à avoir avec vous :

→ **Documents sur votre procédure**

(attestation de demande d'asile, demande de titre de séjour ...)

→ **Attestation de domiciliation ou d'hébergement**

→ **Attestation d'assurance maladie (PUMA, CSS, AME), documents liés à votre suivi médical, coordonnées de votre médecin.**

→ **Documents sur votre situation familiale en France :** certificat de scolarité de votre enfant, acte de mariage...

→ **Une carte téléphonique et/ou un téléphone portable sans appareil photo**

→ **Les coordonnées téléphone d'une personne de confiance, d'un membre d'une association et d'un avocat à prévenir immédiatement si vous êtes arrêté ou placé en rétention.**



Gardez ces copies de vos documents dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails)

Il n'est pas toujours conseillé de donner son passeport (même périmé) car celui-ci peut favoriser un éloignement du territoire français. Mais l'absence de passeport peut être un argument pour vous placer en centre de rétention administrative (CRA).

SI VOUS ALLEZ AU LOCAL DE LA PAF (POLICE AUX FRONTIÈRES) OU AU COMMISSARIAT

Vous pouvez être retenu 24h maximum pour un contrôle d'identité et 48h maximum pour une garde à vue en cas de soupçon d'infraction à la loi.

Vous avez 4 droits essentiels. Ils pourront vous aider à être libéré. Demandez :

- **un interprète : dans la langue que vous parlez le mieux même si elle est rare !**
- **un médecin**
- **un avocat**
- **à téléphoner à une personne de confiance, à une association. Donnez des détails sur votre arrestation (où, quand) pour qu'ils vous aident.**



Ne signez pas de documents si vous ne comprenez pas ce qui est écrit.

Demandez à parler à un interprète !

SI VOUS ÊTES LIBÉRÉ

Si votre situation n'est pas régulière, vous pouvez sortir du commissariat avec une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) avec parfois une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF). Cette décision peut être accompagnée d'une assignation à résidence.

Attention, souvent vous n'avez que 48h à partir de l'heure à laquelle vous avez signé le document pour faire un recours. Dès votre sortie, contactez rapidement un avocat ou une association pour vous aider (page <?>).

Si vous avez été insulté et maltraité par la police, vous pouvez porter plainte.

La police ne peut pas refuser de prendre une plainte, même si vous n'avez pas de papiers. Si vous avez été frappé, vous pouvez aller voir un médecin et faire un certificat prouvant vos blessures.

SI VOUS ÊTES ENVOYÉ EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE (CRA)

Le **CRA** est un lieu d'enfermement qui a pour but de vous expulser soit vers votre pays d'origine, soit vers le pays responsable de votre demande d'asile (procédure Dublin), soit vers le pays qui vous a accordé une protection (remise Schengen).

À Lyon il y a 2 CRA situés à proximité de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

Dès votre arrivée au CRA, demandez à voir l'association du CRA.

→ **À Lyon : Forum Réfugiés.**

Vos proches peuvent aussi appeler l'association pour vous signaler:

☎ 04 72 23 81 31

Elle vous aidera à faire les recours et pourra vous informer de l'avancée de vos démarches. En cas d'absence de Forum Réfugiés (week-end, jours fériés...), prenez contact avec une association à l'extérieur (page <?>).



Pour expulser une personne, l'Etat français doit avoir son passeport en cours de validité ou un laissez-passer consulaire.

→ **Si vous n'avez pas donné votre passeport et que vous refusez de voir un représentant consulaire de votre pays, il sera difficile d'obtenir un laissez-passer : votre expulsion sera compliquée.**

→ **Attention, en cas de refus de rencontrer le représentant consulaire, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 à 4 mois).**

→ **Si vous avez donné une fausse identité, la police ne saura pas de quel pays vous venez. Cela rend votre expulsion compliquée. Attention, si la police découvre que vous avez donné une fausse identité, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 mois à 3 ans).**

COMBIEN DE TEMPS AU CRA ?

La durée maximale de rétention au CRA est de 90 jours. Vous pouvez faire deux recours pour demander votre libération :

1. Recours contre la décision de placement en rétention. Le juge des libertés (JLD) a 48 heures pour décider ou non de prolonger la durée de rétention.

2. Recours contre la décision d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). On demande au tribunal administratif d'annuler la décision d'expulsion (seulement si cette décision est récente, moins de 48 heures). En fonction de la décision du juge, vous pouvez être libéré ou votre rétention peut être prolongée.

Si vous êtes condamné et placé en prison, vous risquez d'être à nouveau enfermé au CRA à la fin de cette peine de prison.

VOS DROITS EN RÉTENTION :

→ **Téléphoner depuis les cabines du centre ou avec votre portable sans appareil photo.**

Les téléphones portables pouvant prendre des photos sont confisqués. Vos proches peuvent aussi vous appeler aux cabines.

→ **Recevoir la visite de vos proches.** Ils doivent être en situation régulière et présenter une pièce d'identité. Ils peuvent ramener des vêtements, de la nourriture non périssable neuve et emballée en emballage individuel (gâteaux, sodas), des documents, de l'argent, un téléphone portable sans appareil photo, des cigarettes.

→ **🕒 7j/7j de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h15**

📍 60 rue du Royaume-Uni,
69 125 Colombier Saugnieu

 **47** Aéroport St-Exupéry Air Parc OU
Rhône Express Lyon St-Exupéry.

→ **Recevoir la visite d'une association ou d'un collectif de soutien :**

COLLECTIF LYON ANTICRA

Collectif de soutien aux prisonnièr·es du CRA de Lyon.

Lutte pour l'abolition des centres de rétention, la fin de l'enfermement et la fin des expulsions. Ses membres peuvent vous rendre visite, et publier votre témoignage sur leur site internet. Le collectif organise aussi des actions politiques pour vous soutenir.

→ **Si vous êtes enfermé, vos proches peuvent leur écrire un message pour entrer en contact :**

✉ lyonanticra@riseup.net

📌 «Lyon Anticra»

<https://crametoncralyon.noblogs.org/>

Demander l'aide au retour volontaire auprès de l'OFII, pour rentrer dans votre pays d'origine.

Pour certains pays, une aide à la réinsertion est proposée dans votre pays d'origine.

<http://www.retourvolontaire.fr/>

AVOIR UNE BOÎTE AUX LETTRES :

32

Mars/Avril

LA DOMICILIATION

La domiciliation est une adresse postale pour recevoir votre courrier quand vous n'avez pas d'hébergement fixe. Une adresse de domiciliation est obligatoire pour vos démarches !

Pour les demandeurs d'asile

Quand vous commencez votre procédure de demande d'asile à Lyon, Forum Réfugiés (SPADA) doit vous domicilier. Même lorsque vous êtes en procédure Dublin placé en fuite par la préfecture, la SPADA doit maintenir votre domiciliation. La domiciliation sera soit :

→ **À la Maison du Réfugié (SPADA)**

→ **Dans votre centre d'hébergement**

→ **À l'adresse de votre domicile si vous ou l'un de vos proches (parents, frère, sœur) est locataire. Une attestation d'hébergement d'un ami n'est pas acceptée.**

Pour les réfugiés

Si vous avez la protection internationale (réfugié, protection subsidiaire, apatride) vous pouvez rester domicilié et être accompagné à la SPADA pendant 6 mois. Pour chercher une nouvelle adresse, Forum Réfugiés peut vous accompagner, sinon voir : «autres situations».

Pour les autres situations

Si vous êtes sans-papiers, ou dans une situation particulière, et que vous n'avez pas d'adresse, vous pouvez demander une domiciliation :

→ **Dans le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de l'arrondissement ou de la commune où vous vivez.** Les CCAS se trouvent dans les **Maisons de la Métropole (MDML)**, présentes dans chaque arrondissement de Lyon (page 29). **Vous devez prouver votre lien à l'arrondissement pour être domicilié.**

→ **Dans un accueil de jour qui fait de la domiciliation (page 16).**



Il est difficile de trouver une domiciliation. Demandez conseil dans une association.

→ **L'HÉBERGEMENT est temporaire et inconditionnel : vous pouvez demander un hébergement si vous n'avez pas de papiers. Un hébergement spécifique existe pour les demandeurs d'asile (page 34).**



→ **LE LOGEMENT est de longue durée. Accessibles uniquement pour les personnes en situation régulière (asile, titre de séjour, récépissé de renouvellement). Une participation financière est demandée.**

Pour une nuit

Pour toute personne qui se trouve sans hébergement : ☎ 115

L'attente au téléphone peut être de 30 min ou +. Il faut appeler plusieurs fois jusqu'à tomber sur le message d'accueil, puis rester en ligne pour avoir quelqu'un au téléphone. Le nombre de places est insuffisant, il est rare d'avoir une place tous les soirs.

Vous pouvez appeler le 115, 24 h/24h mais pour avoir une réponse plus rapide il est mieux d'appeler sur ces horaires :

→ **10h pour les femmes seules et les couples**

→ **14h30 pour les hommes seuls**

Précisez si vous êtes en situation vulnérable (maladie, enfants, femme isolée...).

Un hébergement plus stable

Vous pouvez demander à faire un «diagnostic MVS» pour avoir un hébergement plus stable avec un travailleur social, ou en appelant le **115** ou la **Maison de la Veille Sociale**. C'est la «**demande SIAO**».

→ **Le délai pour avoir un hébergement est très long.** Les familles et les personnes malades sont prioritaires.

→ **Vous devez confirmer le dossier tous les 2 mois à la MVS ou au 115** et signaler tout changement de situation (adresse, téléphone, famille...).

→ **Continuez d'appeler le 115** pour avoir plus de chances d'avoir un hébergement stable.

MAISON DE LA VEILLE SOCIALE (MVS)

Sur rendez-vous. Uniquement pour les personnes sans référent social et sans demande en cours (ne voient pas les demandeurs d'asile, personnes en foyer et titulaires d'un bail).

☎ Accueil téléphonique :

lundi au vendredi (sauf le jeudi) : 9h-12h

☎ 04 78 95 00 01

✉ contact.mvs@mvsrhone.fr

Si vous avez des papiers, vous pouvez aussi faire une demande de logement temporaire ou de logement social (page 36).

Vous n'arrivez pas à avoir un hébergement ?

Vous avez fait une demande SIAO, vous appelez le 115 depuis longtemps, et le temps d'attente est trop long : vous pouvez faire appel à la Préfecture («un recours») pour avoir un logement grâce au DAHO (le droit à l'hébergement opposable). Pour le DAHO il faut répondre aux conditions ci-dessus et prouver que :

→ **Vous êtes dans une situation de mal-logement (sans domicile, chez des proches, à l'hôtel), dans de mauvaises conditions ce logement est instable.**

→ **Vous avez demandé un hébergement ou, si vous avez des papiers, un logement temporaire et vous n'avez pas de réponse.**

Besoin d'aide ?

→ **Vous avez plus de 30 ans**

→ **Votre adresse est sur la Métropole de Lyon ou le département du Rhône (sauf Villeurbanne) :**

ALPIL

→ **Premier accueil par téléphone :**

☎ mardi et mercredi: 16h-18h

☎ 04 37 70 67 47

→ **Premier accueil sur place sans rdv :**

☎ mercredi et jeudi: 9h-11h

Fermé du 7 au 9 avril.

📍 281 rue de Crequi **M D M B** Saxe-Gambetta

→ **Votre adresse est sur Villeurbanne :**

AVDL

Premier accueil par téléphone :

→ ☎ 04 72 65 35 90 ✉ avdl.asso@avdl.fr

☎ lundi 13h30-17h30

☎ mardi, mercredi, jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h30

- **Vous avez moins de 30 ans**
- **Votre adresse est à Lyon ou autour (sauf Villeurbanne et Venissieux) :**

CLLAJ LYON

→ Accueil du public :

- 🕒 Lundi 13h30-17h
- 🕒 Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
- **Permanence d'information :**
- 🕒 mardi, jeudi : à 13h45 et à 15h45

→ Accueil téléphonique :

- 🕒 mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30/13h30-17h
- ☎ 04 72 07 87 17 ✉ cllaj.lyon@cllajlyon.fr
- 🏠 Place du Forez, 69001 Lyon
- M C** Croix-Paquet **M A** Hôtel de Ville



Soit vous demandez un hébergement et l'allocation financière, soit vous demandez juste l'allocation financière en déclarant être hébergé de façon stable.

Si vous avez demandé l'hébergement et qu'on vous le refuse, alors le montant de l'allocation ADA sera plus élevé.

34
Mars/Avril

ADA : Allocation des demandeurs d'asile

La carte ADA est une carte de paiement qui vous permet de recevoir votre allocation chaque mois.

Il n'est pas possible de payer sur internet. Vous recevrez votre allocation ADA au début de chaque mois pendant la demande d'asile. Le montant de l'ADA (environ 7€/j) dépend de votre situation familiale (isolé, en couple, en famille) et si vous êtes hébergé ou non.



Après avoir obtenu la carte, il faut attendre entre 30 et 45 jours pour qu'elle soit activée.

Pour vérifier combien d'argent il vous reste sur votre carte ADA, vous pouvez appeler le ☎ 05 32 09 10 10. Ou télécharger l'application **Upcohésia** sur votre téléphone via GooglePlay ou l'AppStore. Pour plus d'informations sur comment installer et utiliser l'application : https://watizat.org/wp-content/uploads/2020/12/ADA_FR.pdf

Ma carte est bloquée, volée, perdue : que faire ?

1. Appeler ce numéro pour désactiver la carte : ☎ 05 32 09 10 10
2. Prenez rendez-vous à l'OFII de Lyon pour recevoir une nouvelle carte

OFII LYON

- ✉ lyon@ofii.fr
- ☎ 04 72 77 15 40
- 🏠 7 rue Quivogne, 69 286, Lyon Cedex 02.
- Si vous ne recevez pas ou plus l'ADA,** vous pouvez contacter l'OFII de Lyon.

L'hébergement des mineurs isolés

Si vous demandez la reconnaissance de Mineur Non Accompagné et que votre âge n'a pas été évalué, vous avez droit à un hébergement le temps de votre évaluation. C'est le CMAE de Forum Réfugiés et la Méomie qui sont en charge de votre hébergement (page 5)

La situation très difficile à Lyon pour les personnes dont la minorité a été refusée par la MEOMIE et qui font un recours devant le juge des enfants pour qu'elle soit reconnue. Beaucoup de jeunes dorment dans des squats ou dans la rue.

Si votre minorité a été refusée, votre notification de refus vous ouvre le droit à un hébergement pour majeur (page 33). Vous pouvez appeler le 115 en précisant votre situation.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCUEIL : CMA

Les CMA (Conditions matérielles d'accueil) sont réservées aux demandeurs d'asile. L'OFII vous les propose quand vous allez au guichet unique de la préfecture. Ces aides peuvent être :

- **une allocation mensuelle (ADA)**
- **le droit à un hébergement**

Pour en bénéficier, vous devez signer le formulaire donné par l'OFII au Guichet unique en disant que vous acceptez les conditions matérielles d'accueil (CMA).

L'accès à l'hébergement pour les demandeurs d'asile

En tant que demandeur d'asile, et si vous avez accepté les conditions matérielles d'accueil proposées par l'Ofii au guichet unique, vous avez droit à une place dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (CADA, HUDA, PRAHDA, etc.).



Vous n'avez pas le droit de choisir la région ni la ville dans laquelle vous allez être hébergé. Vous serez peut-être logé loin du centre ville de Lyon, dans une autre ville ou à la campagne.

Si vous refusez la proposition de l'OFII, vous n'aurez plus droit à l'hébergement et vous ne recevrez plus l'allocation ADA.

En France tous les demandeurs d'asile ne sont pas hébergés par manque de places. Les familles, les personnes malades ou présentant une très grande vulnérabilité sont prioritaires.

Si vous demandez l'asile et que vous n'avez pas de logement :

→ **Rendez-vous à la SPADA (Forum Réfugiés).**

→ **Pour un hébergement d'urgence, appeler le 115 (page 33)**

→ **Vous pouvez vous reposer la journée et demander de l'aide dans un accueil de jour (page 15)**

Refus/ Retrait des CMA

Les conditions matérielles d'accueil (CMA) peuvent être **refusées** :

→ **Si vous êtes en procédure de réexamen de votre demande d'asile,**

→ **Si vous n'avez pas déposé votre demande d'asile dans les 90 jours après votre arrivée en France sans motif légitime,**

→ **En cas de fraude, dissimulation d'informations, informations mensongères**

→ **Si vous refusez un hébergement ou si vous n'allez pas dans la région où l'OFII vous a orienté.**

Elles peuvent aussi être **retirées** :

→ **Si vous refusez ou abandonnez un hébergement** (par exemple, si vous revenez à Paris après avoir été orienté dans une autre ville de France),

→ **Si vous êtes exclu du lieu d'hébergement donné par l'OFII** (par exemple, en cas de comportement violent ou manquement grave au règlement),

→ **Si vous ne respectez pas les exigences des autorités** (absence aux convocations à la préfecture pour les personnes en procédure Dublin, refus de donner des informations, absence aux entretiens...). L'OFII doit vous donner un document expliquant la raison du refus ou de la suspension : **demandez-le si on ne vous le donne pas, il est très utile pour faire un recours contre la décision.**

Demander à rétablir les CMA

Le «recours» permet de contester une décision administrative devant la justice.

1. Si vous recevez un document de l'OFII avec une intention de refus ou de suspension des CMA, vous avez 15 jours pour envoyer un courrier avec votre identité et vos raisons pour contester la décision. Il doit être adressé à l'OFII

**7 rue Quivogne
69 286 Lyon CEDEX 02.**

Si la décision est maintenue, cette lettre sera ensuite très utile à votre avocat pour faire un recours administratif.

2. Si la décision de suspension des CMA est maintenue vous pouvez :

→ adresser un recours gracieux au Directeur de l'OFII contre cette suspension des CMA dans un délai de deux mois.

✉ contentieux.cma@ofii.fr

→ adresser un recours contre la décision de suspension des CMA devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Si les CMA ont été suspendues ou refusées il y a plus de deux mois, vous pouvez toujours demander le rétablissement des CMA auprès de l'Ofii en envoyant une lettre recommandée au siège de l'Ofii ou un email :

✉ contentieux.cma@ofii.fr

3. Si la réponse est négative ou si l'Ofii ne vous répond pas après 2 mois, vous avez 2 mois pour faire un recours devant le tribunal administratif pour contester cette décision. Vous pouvez également réaliser cette démarche si vous n'avez pas reçu le courrier indiquant votre suspension des CMA.



Ces documents sont difficiles à rédiger et les délais de recours varient en fonction de votre situation. Il est fortement conseillé d'aller dans une permanence juridique pour se faire accompagner par un avocat (page 9).

Cas particuliers

Demander le rétablissement des CMA :

Pour les personnes "requalifiées", c'est-à-dire passées en procédure normale ou accélérée après Dublin : suivre la même procédure de demande de rétablissement des CMA que celle indiquée ci-dessus.

Pour les personnes de retour en France après un transfert Dublin : il est possible de faire directement un recours devant le tribunal administratif contre le refus des CMA de l'OFII.



Il faut prouver votre vulnérabilité, et expliquer pourquoi l'absence d'hébergement et d'allocation vous mets en danger. Par exemple : certificat médical qui prouve une maladie grave.

Si vous êtes reconnu réfugié

Quand vous obtenez le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, **vous n'êtes plus considéré comme demandeur d'asile** : vous n'avez plus droit aux mêmes places d'hébergement. **Vous avez le droit de demander un logement social.**

→ Demandez de l'aide à la SPADA (Forum Réfugiés), à votre centre d'hébergement, ou à un travailleur social dans votre ville (page 29). **À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accelair.**



LE LOGEMENT

36

Mars/Avril

Le logement social est accessible si :

→ **Vous êtes en situation régulière (titre de séjour)**

→ **Vous avez des ressources financières (dont allocations sociales comme le RSA)**

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez faire une demande de logement social.

Logement temporaire / Logement de transition

Les logements temporaires / logements de transition accueillent les personnes pour une durée limitée : bails solidaires, résidences sociales, pensions de famille. Une participation financière est demandée, avec la possibilité d'avoir une aide financière : les "APL".

→ **Pour faire cette demande il faut remplir un dossier MVS avec un travailleur social. Il faut actualiser votre demande tous les trois mois.**

→ **Vous pouvez en plus faire une demande sur les sites internet d'Adoma et Aralis.**

Logement social

Le logement social est un logement de longue durée avec un loyer pas cher.



Les personnes qui ont un récépissé de première demande de titre de séjour ne peuvent pas avoir un logement social. Il faut un titre de séjour ou un récépissé de renouvellement de titre de séjour.

Pour demander un logement social, vous devez remplir un formulaire :

→ **En ligne :**

www.demande-logement-social.gouv.fr

→ **En mairie**

→ **Auprès d'un bailleur social**

Vous pouvez faire la demande pour vous et pour les membres de votre famille (époux.se, partenaire et enfant(s), grand-parent, parent, petit-enfant, frère ou sœur) s'ils sont en situation régulière.



Vous devez actualiser votre demande dès que votre situation change (familiale, financière...) et renouveler votre demande tous les ans. Vous pouvez demander l'aide d'un travailleur social (page 29).

Dispositif Action Logement

Si vous travaillez dans une entreprise qui emploie plus de 10 salariés, vous pouvez peut-être bénéficier de «Action Logement». Demandez à votre employeur si vous pouvez en bénéficier. Si oui, remplissez un formulaire en ligne : <https://www.actionlogement.fr>

Vous n'arrivez pas à avoir un logement ?

Vous pouvez faire un recours pour obtenir un logement grâce au DALO (le droit au logement opposable). Il permet de faire appel à la préfecture quand vous êtes en situation de mal-logement (pas de logement, menace d'expulsion sans relogement, logement sur occupé, attente de logement anormalement longue ...).

Si vous avez obtenu l'asile (réfugié, protection subsidiaire) et que vous n'avez pas de logement, vous pouvez faire un recours DALO 6 mois après avoir déposé une demande de logement social.

Les délais d'instruction du dossier en préfecture sont longs : normalement 3 mois mais actuellement 9 mois).

Vous pouvez vous faire accompagner par l'ALPIL, l'AVDL ou le CLLAJ selon votre âge et votre lieu de domiciliation, [voir page 33](#).

€ LES ALLOCATIONS

Une allocation est une somme d'argent donnée par l'Etat sous certaines conditions.

La somme change en fonction de votre statut administratif, de votre âge, de la composition de votre famille, de votre logement ...



Pour les demandeurs d'asile : voir l'ADA ([page 34](#))

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

Vous pouvez le demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), sur le site www.caf.fr, sous ces conditions :

→ Être de nationalité étrangère en situation régulière depuis au moins 5 ans avec un titre de séjour valide autorisant à travailler OU être réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou apatride.

→ Être âgé de + 25 ans OU avoir - 25 ans et avoir au moins un enfant à charge, né ou à naître OU avoir - 25 ans et avoir travaillé 2 ans sur les 3 dernières années.

→ Ne pas avoir de revenu ou avoir des faibles revenus

→ Résider en France de façon permanente et stable.

Si vous êtes demandeur d'asile, vous pouvez demander le RSA, mais il ne vous sera donné que si vous obtenez l'asile. Quand vous avez l'asile, contactez la CAF avec votre numéro de demande RSA. Vous le recevrez alors pour tous les mois depuis la date de votre demande.

Autres allocations

D'autres allocations sont possibles selon votre situation familiale, professionnelle, ou vos conditions d'hébergement. Un travailleur social peut vous aider dans ces démarches ([page 29](#)).

ACCÈS À LA SANTÉ

Les soins

Si vous n'avez pas l'Aide Médicale d'État (AME) ou la Protection Universelle Maladie (PUMA-CSS), vous pouvez :

→ **Aller dans les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) situées dans les hôpitaux ([page 17](#)). Vous serez pris en charge par des médecins et des assistantes sociales et des médicaments vous seront donnés gratuitement.**

→ **Des associations proposent aussi de l'aide pour accéder à vos droits santé ([page 18](#))**

→ **En cas d'urgence vitale, il faut appeler le ☎ 15 (SAMU) ou vous rendre au service d'urgences le plus proche.**



Les soins sont payants et vous recevrez une facture (risque d'endettement). Si votre pronostic vital est engagé, des remboursements exceptionnels des soins peuvent être proposés.

PREMIÈRE DEMANDE D'AME

38
Mars/Avril

→ Télécharger le formulaire sur ameli.fr ou aller le chercher directement à un point d'accueil de la CPAM.

→ Déposer votre dossier d'AME dans un point d'accueil de la CPAM.

→ **Si vous êtes un mineur isolé, ou si vous ne pouvez pas vous déplacer pour déposer le dossier (mobilité réduite)**, vous pouvez envoyer le dossier par la Poste avec un justificatif de votre situation ou une attestation sur l'honneur.

Pour aller à un point d'accueil de la CPAM il faut prendre rendez-vous :

→ ☎ par téléphone au 36 46

→ Aux points d'accueil de la CPAM du Rhône

→ Par exception, dans un établissement de santé ou dans une PASS à l'hôpital où vous êtes pris en charge.

RENOUVELLER VOTRE CARTE AME

Vous pouvez soit déposer votre dossier au point d'accueil, soit l'envoyer par la poste :

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE DU RHÔNE
69907 LYON CEDEX 20**

La Protection Universelle Maladie (PUMA -CSS, ex.CMU)

Personnes avec une autorisation de séjour

Si vous êtes en France depuis au moins 3 mois et avez une autorisation de séjour (demande d'asile, récépissé, titre de séjour), vous pouvez avoir la Protection Universelle Maladie (PUMA) et la Complémentaire Santé Solidaire (CSS).

Vous pourrez être pris en charge gratuitement pour tous vos frais médicaux et hospitaliers pour vous, votre conjoint et vos enfants. Vous devrez peut-être avancer des frais mais vous serez remboursé.

L'Aide Médicale d'Etat (AME)

Personnes en situation irrégulière

L'AME donne droit à la prise en charge à 100% des soins médicaux et hospitaliers, dans la limite des tarifs de la sécurité sociale. Vous n'avez pas besoin d'avancer les frais, sauf pour certains médicaments.

Conditions pour avoir l'AME :

→ **Ne pas avoir de titre de séjour, ni de récépissé**

→ **Résider en France depuis plus de trois mois de manière ininterrompue**

→ **Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain montant.**

FAIRE LES DOSSIERS DE LA CSS ET DE L'AME

Vous pouvez demander de l'aide :

→ **Au point d'accueil de l'assurance maladie (CPAM Rhône) sur rendez-vous, depuis votre compte ameli ou au ☎ 3646.**

→ **Au service social de l'hôpital (page 17) ou au Centre Communal d'Action Social (CCAS) de votre ville**

→ **A une association (page 17) ou un accueil de jour (page 15).**

La CPAM a 2 mois pour donner sa décision.

Si la demande est acceptée, vous pouvez récupérer votre carte de CSS ou d'AME. Elles durent un an à partir du dépôt de la demande. Attention, le renouvellement n'est pas automatique, il faut refaire le dossier deux mois avant la fin de la carte.



Vous pouvez ouvrir **un livret A** à la **La Banque Postale**. C'est un compte pour déposer et retirer de l'argent en espèces ou par virement bancaire. Vous aurez un relevé d'identité bancaire (RIB), qui peut être demandé pour des démarches administratives. Tout le monde a le droit d'ouvrir un compte bancaire. Si vous êtes en demande d'asile, la SPADA ou l'association de votre centre d'hébergement peut prendre rendez-vous pour vous. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez demander l'aide d'une association ([page 7](#)).

Pour ouvrir un livret A, il faut :

- **être majeur (+ de 18 ans)**
- **un document d'identité (l'attestation de demandeur d'asile, passeport...)**
- **votre attestation de domiciliation**
- **un minimum de 2€ à déposer sur le compte le jour de l'ouverture.**

La carte de retrait est utilisable uniquement avec les distributeurs de la Banque Postale.



ACCÈS À L'EMPLOI

En France, pour avoir le droit de travailler, il est obligatoire d'avoir une carte de séjour, OU un récépissé avec une autorisation de travail.

Pour les demandeurs d'asile

Si vous avez demandé l'asile il y a plus de 6 mois et que l'OFPPA n'a toujours pas donné sa décision, vous pouvez demander une autorisation de travail. C'est une procédure compliquée et qui ne fonctionne pas toujours, même avec le soutien de votre employeur. Votre employeur doit déposer une demande d'autorisation de travail sur le site internet et doit fournir toutes les pièces justificatives demandées sur ce site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/immiprouager>

En cas de refus : rendez-vous dans une permanence juridique (page 9).

L'autorisation de travail n'est valable que :

→ **Pour le travail pour lequel vous l'avez demandé. Si vous voulez changer de travail, il faut faire une nouvelle demande d'autorisation.**

→ **Pendant la durée de validité de votre attestation de demande d'asile (récépissé). Il faut renouveler l'autorisation de travail à chaque renouvellement de récépissé, jusqu'à la décision de l'OFPPA.**

→ **À la fin de votre contrat ou en cas de licenciement, vous avez le droit de vous inscrire à Pôle Emploi et de bénéficier d'une formation professionnelle.**

Pour les réfugiés

Si vous avez l'asile (statut de réfugié, protection subsidiaire ou apatridie), vous pouvez travailler en France sans condition. **À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accclair.**

Pour les jeunes

→ **Les missions locales :** Suivi personnalisé et accompagnement professionnel et social des jeunes de 16 à 25 ans, reconnus mineurs ou qui ont un titre de séjour si ils sont majeurs.

→ **Les services civiques :** Jusqu'à vos 26 ans, si vous avez le droit au travail, il est possible de faire un service civique (6 mois-1 an), payé entre 580 et 690 € par mois.

Vous n'avez pas d'autorisation de travail :

Si vous n'avez pas de papiers ou que vous avez un titre de séjour sans autorisation de travail, les employeurs n'ont -juridiquement- pas le droit de vous embaucher.

Si vous travaillez pour un employeur :

→ **vous ne pouvez pas être poursuivi pour ce motif :** ce sont les employeurs qui peuvent l'être, pas les travailleurs ;

→ **votre employeur doit respecter le code du travail !**

Vous avez les mêmes droits que n'importe quel salarié régulièrement embauché (L8252-2 du Code du travail) : droit à un contrat de travail (CDD, CDI, Interim, CESU...), droit au paiement de toutes vos heures travaillées, droit à des bulletins de salaire, droit à la santé et à la sécurité, droit aux congés, droit aux indemnités de fin de contrat, etc. Vous pouvez défendre ces droits, par l'action collective (droit de grève) et l'action judiciaire (devant le Conseil des Prud'hommes).

Attention: si vous avez un titre de séjour et que vous bénéficiez d'aides de l'État, en travaillant sans autorisation de travail vous risquez la suppression voir une demande de remboursement des aides perçues.

Il est très déconseillé d'utiliser une fausse carte d'identité ou la carte d'identité de quelqu'un d'autre, car vous pourriez être poursuivi en justice.

→ **Pour en savoir plus, rapprochez vous d'un syndicat de votre entreprise ou de votre ville (ex. CNT-SO, SUD, CNT, CGT, CFDT, FO...).**

Droits sociaux

En tant que travailleur, même sans-papier, votre employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et verser les cotisations aux organismes sociaux.

Mais votre statut ne vous permet pas de bénéficier des allocations chômage. Il vous prive aussi du bénéfice des indemnités journalières de sécurité sociale, sauf dans un cas : si vous êtes victime d'un accident du travail.

La régularisation par le travail

La circulaire «Retailleau» de 2025 prévoit la possibilité, pour les Préfectures, d'accorder des régularisations exceptionnelles par le travail. Il faut remplir plusieurs conditions de temps de présence en France et de durée de travail :

→ **Au moins 7 ans de présence continue en France**

→ Justifier de **12 mois de travail consécutifs sur les 24 derniers mois dans un métier en tension**

→ Ne pas représenter une **menace à l'ordre public.**

→ **Maîtriser le français**

→ Ne pas avoir **d'OQTF notifiée depuis moins de 3 ans**

→ Votre **employeur** doit lui-même faire une «**demande d'autorisation d'embauche d'un salarié étranger.**»

Liste officielle des métiers en tension par région (2025):

 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051643488>

Pour plus d'information sur les démarches à effectuer à la préfecture du Rhône :

 <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-metiers-en-tension-rhone>

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, rendez-vous dans une permanence juridique (page 9) ou dans un syndicat (page 22).

ECOLE / GARDERIE



De l'école jusqu'au lycée

En France, l'accès à l'école est un droit pour les enfants de moins de 16 ans quels que soient le statut et le type d'hébergement des parents. L'école est gratuite et on ne peut pas en refuser l'accès à vos enfants.

De 3 ans à 10 ans, il faut s'adresser à la mairie de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

De 11 ans à 16 ans, il faut s'adresser au collège de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

Au-delà de 16 ans, il faut s'adresser au CIO de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie.

Entre 16 ans et 18 ans la formation est un droit et une obligation pour le jeune qui est en décrochage ou qui est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Les seuls documents exigibles sont :

- Un document attestant de l'identité
- Un document attestant des responsables de l'enfant
- Un document attestant le domicile
- A défaut d'un de ces documents, une déclaration sur l'honneur suffit.

À Lyon, l'association C.L.A.S.S.E.S. accompagne des familles dans leurs démarches administratives pour l'école :

C.L.A.S.S.E.S.

☎ 06 80 71 32 96

✉ contact@classes-asso.org

Faire garder vos enfants

Vous pouvez aller dans un Point d'Accueil Information Petite Enfance (PAIPE) pour avoir des informations sur les modes de garde pour vos enfants. Les PAIPE informent par téléphone ou reçoivent sur rendez-vous. Il y a un PAIPE dans chaque mairie d'arrondissement.

Pour plus d'infos sur les PAIPE de Lyon consultez ce lien :

🔗 <https://www.lyon.fr/demarche/petite-enfance/les-points-accueil-information-petite-enfance-paipe>



UNIVERSITÉ

Avoir un certificat de français

Des programmes d'apprentissage du français existent dans des universités : voir le site du "Réseau MEnS"

🔗 <https://reseau-mens.org/pour-etudiants>

Des associations proposent aussi des cours de français : voir [page 23](#).

Rejoindre l'université

Les procédures dépendent de l'université, de la formation, du niveau (Licence, Master) et de votre statut (demandeur d'asile, réfugié, sans papier...).

L'année scolaire est en général de septembre à juin.

Quelle que soit votre situation (sans papiers, demandeur d'asile, réfugié/protection subsidiaire/apatride), vous pouvez commencer ou reprendre les études en France.

Pour candidater à une inscription vous devez :

- **avoir le baccalauréat ou un diplôme universitaire.**
- **avoir un certificat de français (B2 pour la licence et C1 pour le master), sauf si vous venez d'un pays francophone.**

Inscription à l'Universités Lyon 1, 2, 3:

→ **DU Passerelle des universités Lyon 2 et Lyon 3 (apprentissage du français universitaire et reprise d'étude)** : candidature commune sur les plateformes e-candidat de chaque université

→ **Licence 1 générale** : tous les étudiants étrangers en France, sauf ceux qui ont la protection internationale, doivent faire un dossier «DAP» : Demande d'Admission Préalable

→ **BTS, DUT** : les candidatures se font via Parcoursup pour tout le monde

Si vous avez la protection internationale, rendez-vous auprès de l'université pour savoir comment candidater (généralement via des Demandes d'Admission Adaptées)

→ **Licence 2 et 3 / Master 2** : inscrivez-vous sur le site internet «e-candidat». Si vous avez la protection internationale, la procédure est parfois différente.

→ **Master 1** : Les candidatures se font sur le site: 🔗 monmaster.gouv.fr

Prenez de l'avance pour faire votre dossier L2/L3/M1/M2, certaines candidatures se font dès le mois de mars / avril.

Les frais d'inscription pour les étudiants étrangers peuvent être chers : jusqu'à 2770€ en Licence et 3770€ en Master. Vous pouvez vous rapprocher de l'université ou d'une association qui peut vous aider pour demander une dispense de vos frais d'inscription.

→ **Les étudiants qui ont la protection internationale sont dispensés de ces frais (+/- 170€ en licence et 243€ en master). Ils peuvent demander une bourse et un logement en résidence universitaire "CROUS".**

D'autres aides existent si vous avez + de 28 ans
Si vous êtes en difficulté, des associations peuvent vous accompagner page 22-23

S'INFORMER EN LIGNE

Informations sur la demande d'asile

Informations traduites sur la procédure de demande d'asile, vérifiées par des juristes. **Toujours se rendre dans une permanence juridique** pour une évaluation de sa situation individuelle (page 9).

WATIZAT INFO-EXIL

Informations en ligne sur les droits sociaux et procédures administratives.

Langues : anglais, italien, espagnol, arabe, tamoul, somali, turc, pachto, dari, amharique, tigrigna, bengali.

📄 <https://watizat-info-exil.notion.site/>

GISTI

Rubrique : Demander l'asile

Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto, urdu, tigrinya, oromo

📄 <http://www.gisti.org/spip.php?article5116>

DOM'ASILE INFO

Langues : français, anglais, arabe, urdu, bengali, russe. 📄 www.domasile.info

REFUGIES INFO

Informations pour les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire.

Langues : français, anglais, arabe, pachto, tigrinya, russe. 📄 <https://www.refugies.info>

INFO DROIT DES ÉTRANGERS

Informations sur les différentes procédures de séjour en France, le regroupement et la réunification familiale, etc.

Langue : français uniquement

📄 <http://www.info-droits-etrangers.org/>

INFOMIGRANTS

Informations sur l'asile en Europe.

Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto

📄 www.infomigrants.net

Il est possible de recevoir les nouveaux articles sur Rakuten Viber. Aller en bas sur le site pour s'inscrire.

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

42
Mars/Avril

15 • SAMU

Service d'Aide Médicale Urgente. Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale en situation de détresse vitale.

18 • POMPIERS

Signaler une situation dangereuse : accident, incendie, personne malade...

17 • POLICE

Obtenir de l'aide en cas d'agression ou signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

114 • URGENCE SMS 📶

Permet aux personnes sourdes et malentendantes et aux personnes qui ne peuvent pas téléphoner (femmes victimes de violences par exemple), d'alerter les services de secours (SAMU, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie et Police) 24h/24 et 7j/7 par SMS, tchat, visioconférence.

Aussi accessible en ligne sur www.urgence114.fr et avec l'application « 114 ».

115 • MISE À L'ABRI D'URGENCE

Numéro d'urgence pour les personnes sans solution d'hébergement ou victimes de violences conjugales nécessitant une mise à l'abri (hébergement) d'urgence.

119 • ENFANCE EN DANGER

Numéro d'urgence destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences (psychologiques, physiques et sexuelles), ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou risquant de l'être, au sein de la famille ou en institution.

3919 • VIOLENCES FEMMES INFO ÉCOUTE

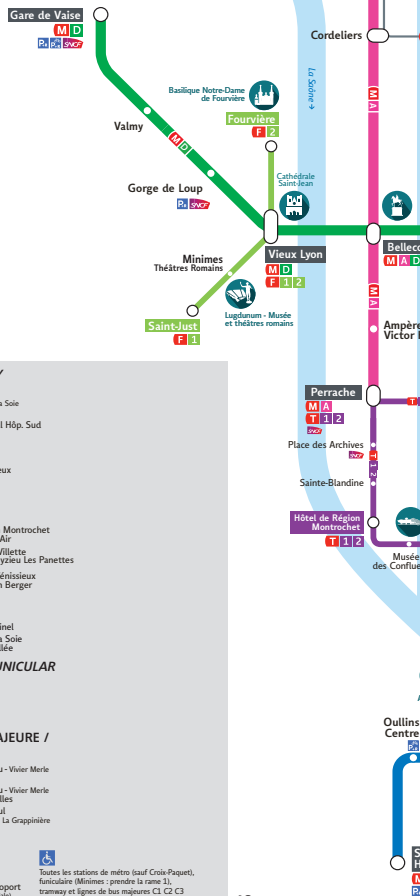
Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie).

ADA : Allocation pour Demandeur d'Asile
AME : Aide Médicale d'Etat
APS : Autorisation Provisoire de Séjour
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CMA : Conditions Matérielles d'Accueil
CMAE : Centre de Mise à l'Abri et d'Evaluation
CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRA : Centre de Rétention Administrative
CSS : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU)
DAHO : Droit à l'Hébergement Opposable
DALO : Droit Au Logement Opposable
DNA : Dispositif National d'Accueil
FLE : Français Langue Etrangère
GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile
HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile
IRTF : Interdiction de Retour sur le Territoire Français
JLD : Juge des Libertés et de la Détention
MDMS : Maison De la Métropole et Solidarité
MIE : Mineur Isolé Étranger
MNA : Mineur Non Accompagné
MVS : Maison de la Vieille Sociale
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français
PAIPE : Point d'Accueil Information Petite Enfance
PUMa : Protection Universelle Maladie
PRAHDA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile
RSA : Revenu de Solidarité Active
SIAO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPADA : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile



SYTRAL

Plan des lignes fortes

M MÉTRO / SUBWAY**T** TRAMWAY**F** FUNICULAIRE / FUNICULAR**C** LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE

MÉTRO / SUBWAY

- M A** Perrache
- M B** Vaulx-en-Velin La Soie
- M C** Charpennes
- M C** Saint-Genis-Laval Hôp. Sud
- M C** Hôtel de Ville
- M C** Gare de Vaise
- M D** Gare de Vaise
- M D** Gare de Venissieux

TRAMWAY

- T 1** Debourg
- T 1** IUT Feysine
- T 2** Hôtel de Région Montrochet
- T 2** Saint-Priest Bel Air
- T 3** Gare Part-Dieu Villette
- T 3** Meyzieu Z / Meyzieu Les Panettes
- T 4** Hôpital Feyzin Venissieux
- T 4** La Doua - Gaston Berger
- T 5** Grange Blanche
- T 5** Europort
- T 6** Debourg
- T 6** Hôpitaux Est - Pinel
- T 7** Vaulx-en-Velin La Soie
- T 7** Décines - OL Vallée

FUNICULAIRE / FUNICULAR

- F 1** Vieux Lyon
- F 1** Saint-Just
- F 2** Vieux Lyon
- F 2** Fourvière

LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE

- C 1** Gare Part-Dieu - Vieux Merle
- C 1** Cuire
- C 2** Gare Part-Dieu - Vieux Merle
- C 2** Rillieux Semailles
- C 3** Gare Saint-Paul
- C 3** Vaulx-en-Velin La Grippinière

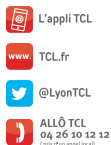
SERVICES

- P** Parc relais
- P** Parc relais Vélo
- A** Desserte aéroport (autorisation spéciale)
- S** Gare

Toutes les stations de métro (sauf Croix-Paquet), funiculaire (Minimes : prendre la rame 1), tramway et lignes de bus majeures (C1, C2, C3) sont accessibles.
 Pour connaître la disponibilité des ascenseurs, appeler le 04 26 30 12 12 ou consulter stc.fr.

IC
 Octobre 2023

44 Mars/Avril



NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Avec le soutien de



GUIDE WATIZAT INFO-EXIL

ACCESSIBLE GRATUITEMENT EN LIGNE

Q WHAT IS THAT ?

Un nouveau **guide d'information socio-juridique** à destination des personnes exilées en France, **valable sur l'ensemble du territoire métropolitain**. Mis à jour selon l'actualité juridique et politique, et **traduit** en anglais, italien, espagnol, arabe, ourdou, tamoul, albanais, somali, turc, russe, pachto, dari, amharique, tigrigna, bengali.

POUR QUI ?

- Les personnes exilées en France
- Les mineurs non accompagnés
- Toute personne étrangère vivant en France
- Bénévoles et travailleurs sociaux
- Institutions et collectivités locales



Retrouvez le guide Watizat Info-Exil gratuitement sur : <https://watizat-info-exil.notion.site/>



MARS-AVRIL 2026

FRANÇAIS

Lyon



Si vous êtes
à Lyon, en **demande
d'asile, réfugié ou sans
papier**, ce guide est pour vous.

Il contient des **adresses utiles** et
des **conseils** et **procédures** juridiques
mis à jour tous les deux mois !

Nos textes sont écrits, relus et vérifiés
par des professionnels du social, de
l'asile et du droit des étrangers.

Ce guide est disponible en
Français, Anglais et Arabe.



Téléchargez le guide :
www.watizat.org

Vous avez une question ? Contactez-nous :
lyon@watizat.org



Watizat lyon



watizatlyon



Watizat, chaîne d'information



watizatasso

Si vous êtes une organisation, association ou collectif,
contactez nous pour commande des guides en version papier

Ce guide est gratuit et interdit à la vente aux particuliers. Ne pas jeter sur la voie publique.

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG